LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 21 JUIN 1906 — No. 37

Causerie Médicale sur l'Alcoolisme

PAR LE Dr L. V. VEZINA, M. D. L.

Eh bien ! le rein est cet admirable organe à texture très compliquée, toujours en fonction, qui est chargé de séparer dans le sang les déchets de notre corps, produits de combustion qui ne peuvent servir à entretenir la vie. Il les rejette au dehors avec les urines. C'est tout *simplement un crible séparateur.* Vous concevrez que pour remplir parfaitement, et de jour et de nuit, un semblable office, il doit être en parfait ordre, de même qu'un séparateur pour bien fonctionner doit être propre et *non rongé par la rouille.*

L'alcool, à force de passer et repasser au milieu de cette trame si délicate de l'organe rénal, le fatigue d'abord énormément, et finit bientôt par le rendre impropre à ses importantes fonctions. Ses éléments essentiels perdent leur physionomie propre, étouffés qu'ils sont par du tissu fibreux, effet direct de l'irritation alecoolique. C'est la maladie de Bright, ce sont les néphrites qui entrent en scène. Les individus porteurs de telles lésions sont condamnés à une vie misérable et à un régime excessivement sévère, s'ils veulent sauver leur vie.

Le Cœur.

Estomac, foie et *rognons*, voilà *donc* trois organes bien malmenés par l'alcool. Mais est-ce tout ? Hélas ! non. Vous avez tous conscience que quelque chose bat régulièrement au côté gauche de votre poitrine. Là est situé le cœur, admirable et puissante pompe foulante, qui à chaque battement lance, en une seconde, le sang jusqu'aux extrémités du corps, à travers un système de canaux qu'on appelle artères et veines. Le sang purifié et chargé d'oxigène s'éloigne du cœur par les artères : c'est le *sang rouge.* Et c'est par les veines qu'il y revient encore chargé de principes délétères qu'il achèvera de perdre en traversant le poumon; c'est le sang veineux. Sur tout cet incomparable système de canaux, l'alcool pose une *main brutale. Coeur,* artères et veines s'épaississent, se durcissent, et montrent bientôt les signes d'insuffisance à leur tâche. Au cœur survient un état particulier qu'on appelle dégénéressence, ou cœur gras. Les artères *perdent leur souplesse par* dégénéressence calcaire de leurs parois. Elles sont sujettes à se rupturer abvenant une cause quelconque qui augmente la pression sanguine à l'intérieur. Enfin toute cette série de symptômes constitue *un état* spécial qu'on appelle : *l'athérime* artériel, qui est absolument incurable, et tient le malheureux alcoolique sous le coup des hémorrhagies cérébrales et par suite, de la paralysie.

Système nerveux.

Et puis encore, c'est le système nerveux, comprenant le cerveau, la moëlle et les nerfs. Ah ! c'est ici que l'alcool cause d'irréparables désastres. Notre corps est sillonné en tous sens par d'innombrables réseaux nerveux qui partent du cerveaux et de la moëlle pour se diriger dans toutes les directions et qui transmettent le mouvement, et reçoivent les impressions ou sensations extérieures. Ce sont comme de nombreux fils métalliques reliés aux piles d'une machine électrique.

Le professeur Hammond a démontré que le poisson alcoolique a une affinité spéciale pour la susbtance nerveuse dans laquelle on le *retrouve* en plus grande quantité que dans tous les autres tissus de l'économie. Les lésions matérielles qu'ils produit sont *multiples et difficiles à saisir.* C'est encore la dégénéressence graisseuse, puis l'atrophie de la cellule nerveuse qui est l'élément noble et actif du système nerveux, tandis qu'il y a prolifération ou augmentation exagérée de *la névraglie ou élément de soutien de* ce même système : celle ci finissant par étouffer celle-là.

Ces lésions produisent des troubles fonctionnels nombreux et variés. Il y a de l'insomnie. L'alcoolique dort mal, et est en proie aux rèves, *souvent même* aux hallucinations. Le matin, il se lève plus brisé que lorsqu'il s'est mis au lit la veille. Puis c'est le tremblement des extrémités qui l'incommode. Faites-lui tendre la main et écarter des doigts ; vous les *verrez animés de petites contractions* et incapables de rester fermes. Ce sont encore des attaques de paralysie générale ou partielle ; ou bien c'est la sensibilité qui disparait de tel ou tel endroit. Voyez-vous, il n'en peut être autrement ; car le système nerveux toujours en contact du stimulant alcoolique se surrexcite bientôt, puis ne peut plus répondre aux excitations extérieures. C'est en somme toute l'histoire de l'alcoolique qui est d'adord un excité, et finalement un abruti.

Facultés nobles.

Parlons nous maintenant des conséquenses de l'alcoolisme sur les facultés *nobles* ; sur l'*intelligence*, la volonté et la mémoire ? Cette partie du sujet a été maintes fois traitée, et par des voix autorisées; soit dans les conférences, soit à l'accusation de retraites ou missions. On a déjà montré *et bien mieux que nous ne pouvons* le faire combien l'usage immodéré de l'alcool obscurcissait l'intelligence, amollissait la volonté et faisait perdre la mémoire.

Nous pourrions citer à profusion les vives *intelligences*, les *brillants talents*, sur lesquels on fondait les plus belles espérances, et qui ont misérablement échoué avant de donner à leur pays quelque chose d'utile. Ils sont tombés à un âge relativement jeune, mais déjà flétris et courbés sous le joug de ce terrible père du vice et de la débruche qu'est l'alcool !

L'alcoolique aux prises avec la maladie.

Et maintenant, avec tous ces *organes* en faillite, advienne une maladie, une affection quelconque où le corps doit se défendre tout en continuant de vivre. C'est alors que cette maladie, cette fièvre, cette blessure revêtira un caractère de *gravité* toute spéciale. Comment voulez-vous que le foie, le rein parviennent à se débarrasser des agents de destruction quiles assaillent de toutes parts, alors qu'ils ont peine à suffire à la besogne quotidienne ? Supposons une maladie *infectueuse quelconque*, une pneumonie, par exemple, chez un alcoolique. Eh bien ! nous ne craignons pas de dire que deux fois sur six, le résultat en sera fatal. Le patient nous dira en vain : " Mais je suis en*core jeune ; je n'ai pas encore 40 ans."* Nous lui répondronts : " Détrompez-vous mon ami ; vous êtes quacsi un vieillard. Votre cœur est tout surchargé de graisse, et montre déjà les signes d'insuffisance. Voyez vos artères ; *elles ont soixante ans d'âge.* Votre foie est également vieilli et vos rognons sont de vingt ans plus vieux que vous. Vous ne pourrez lutter avec chance parceque vos armes sont émoussées. " Ne l'oublions *pas* : l'alcool est le grand destructeur de toute énergie vitale.

Liqueurs moins dangereuses.

Mais dira-t-on : toutes les préparations alcooliques ne sont pas également dangereuses, et sur le nombre il s'en trouve certainement quelques-une dont l'usage modéré peut faire du *bien dans quelques cas.*

Entendons-nous bien. Vous admettez avec nous que l'on ne boit pas parceque cela est bon au goût, mais plus souvent pour l'effet momentané que l'on espère trouver dans l'excitant alcoolique. *Autrement* comment expliquer les grimaces que l'ivrogne vous fait en " lampant " son verre. Il trouve cela mauvais et toute sa mine l'annonce. D'un autre côté, les boissons alcooliques proprement dites : whisky, brandy, gin ou autres composés *identiques ayant un* percentage en alcool plus élevé que les boissons dites fermentées, vins et bières, procurent au buveur en un temps donné des effets plus intenses et plus prompts. Donc si l'on boit pour l'effet excitant que *cela peut produite sur nos* facultés physiques ou intellectuelles, l'on finira bientôt par ne prendre que celles de ces boissons qui en un temps plus court procurernot le maximun d'effet. Les buveurs de vins, de bière, *deviendront* des buveurs de whisky pur. C'est l'expérience qui l'enseigne.

Mais, si vous le voulez, mettons cet argument de côté et considérons un peu le buveur de bière. La connaissez-vous cette espèce d'alcoolique ? Pâle et joufflu, il est très *souvent* affligé d'un embonpoint *précoce.* Il a les chairs flasques, sans consistance ; c'est une pâte molle. C'est en outre un candidat à la gravelle et à la pierre, parcequ'il emmagasine plus qu'il ne dépense.

En ingurgitant tous ces grands verre de bière, il se dilate l'estomac, les intestins et deviendra bientôt un pansu. Nous ne voulons pas dire, remarquez bien, que tous ceux qui sont affligés d'un tel embonpoint sont des buveurs de bière, car il y a d'autres causes à cette *infirmité.* Et *puis*, il ne faut pas croire que même la bière n'est pas adultérée. On y remplace l'orge par des glucoses inférieures ; on donne de l'amertume par l'acide picrique, la strychnine, la coque du levant pour *ménager* le *houblon.*

Quant aux vins qui, après tout, ne sont que des solutions alcooliques, leur caractère offensif augmente avec l'alcool de mauvaise qualité dont on les mouille, les matières colorantes qu'on y ajoute, et les substances plus ou *moins toxiques qu'on y incorpore pour* donner le bouquet.

Mais il va sans dire que la plus grande somme de dangers est offerte par les boissons fortes ou whiskys du commerce et toutes les autres eaux-de-vie *fortes qui, la plupart du temps, ne* sont que des whiskys dont on a changé la couleur et l'arôme au moyen de teintures ou essences. C'est ici que la falsification s'en donne à cœur joie. Whiskies de betteraves, de patates et de *bois sont continuellement versés* sur le marché ou introduits dans le pays en contrebande. Ils sont très dangereux, et d'après Leideb, leurs bases encore peu connues, sont très toxiques, véritables poisons pour les centres nerveux.

(A suivre)

LA PRAIRIE

Suite de la 5ième page

tâche qui ne demande ni force, ni adresse, qui ne sollicite jamais le travail de la pensée, voilà ce qui s'offre à la plupart des employés des grandes usines. Rien, rien, et toujours rien. Nulle force morale ne tiendrait dans un tel vide, devant une pareille inactivité célébrale, Il faut donner au jeune esprit, qu'un tel travail ne relèvera pas, quelque idée haute et généreuse qui le soutienne dans l'ennui des grandes heures. C'est bien ce à quoi les philantropes s'emploient, mais avec quel succès ?

Quelles que soient les misères de la campagne, il y a une grande différence dans le spectacle constant de la grande nature qui éveille l'esprit, exalte les pensées et produit des hommes de jugement et de raisonnement calme, qui, à leur tour, ont une belle influence sur la race. A la campagne l'enfant est heureux. Les premières années durant lesquelles l'homme développe son corps et sa force se passent en toute liberté. Devenu homme, le cultivateur n'est pas un mercenaire qu'on prend et qu'on renvoie le lendemain, il n'est pas un cerf pour sa nourriture quotidienne. Ils connaissent bien cette différence, ces ouvriers de la Nouvelle-Angleterre qui se sont expatriés afin de gagner dans les fabriques l'argent nécessaire pour décharger l'hypothèque qui pèse sur le patrimoine familial : mais déçus, détournés de leur but par mille attractions néfastes, ils passent leur vie comme le " Canadien errant " a gémir sous les douleurs de l'exil. Ils le savent bien, aussi, nos Métis, qui à deux reprises se sont insurgés pour conserver leur petit coin de terre qui les rendaient indépendants de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson.

Je dis donc que le Nord-Ouest offre des occasions exceptionnelles pour la formation des colonies agricoles, et par là même, les plus grands avantages pour permettre à ceux qui doivent s'éloigner de la province de Québec, de conserver l'indépendance nécessaire à la dignité humaine et à la création d'une race forte et virile.

Allez dans nos campagnes de la Rivière Rouge, ou plus loin encore, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Vous trouverez le colon vivant dans une aisance dont le cultivateur de la province de Québec n'a pas l'idée. Je ne parle pas de cette fausse aisance qui s'affiche sous forme de luxe, dans le sens des riches mobiliers achetés à crédit, mais de sentiment de confort qui procède de l'absence de tout souci. De plus, ces colons sont restés fidèles à eux-mêmes, à leur génie national. Doués des qualités distinctes de notre race, la souplesse et la patience devant la persécution, ils ont offert aux tentatives d'assimilation la résistance forte et élastique de fascines sur lesquelles l'Océan se brise, alors qu'il aurait emporté des digues de granit. Ils possèdent l'amour obstiné du passé, le tendre attachement à la nationalité qu'on aime davantage alors qu'elle est le plus attaquée. On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, des persécutions religieuses dont les catholiques du Nord-Ouest ont été les victimes. Il est vrai que la vague du fanatisme, partie d'Ontario, nous a fait beaucoup de mal : mais notre position, telle qu'elle est, nous donne des avantages sur les catholiques des Etats-Unis. Mais je le répète, notre force réside dans le fait que nous formons des groupes agricoles, blocs inattaquables de vigoureux patriotes.

Veut-on avoir une idée exacte de la force de résistance d'une paroisse canadienne ? Lors de la session du Canada à l'Angleterre, la colonie canadienne de Détroit, comptant à peine mille âmes, se trouva complètement isolée, a cinq cents milles de Montréal, sans autre moyen de communication que le canot d'écorce, sans chefs et sans journaux, enfin, dans une situation infiniment pire que celle de la plus isolée de nos colonies re l'Ouest; car, aujourd'hui, la poste va partout répandant les journaux et portant la bonne nouvelle du progrès constant de notre nationalité. Ces braves pionniers du Détroit, ainsi séparés du corps de la nation, ignoraient si son cœur battait encore. L'horizon était borné a leur cercle restreint, et pour eux l'avenir semblait sans issue possible. Cependant, ils ne s'adandonnèrent pas au désespoir. N'ayant ni la force numérique, ni les privilèges, ni l'organisation nécessaires pour porter la lutte dans l'enceinte parlementaire, mais retranchés sur leur terre, ils résolurent de défendre leur foyer jusqu'à la mort, contre toutes les forces de l'assimilation. L'issue de cette lutte harassante et désespérée, disons-le à l'honneur de ceux qui ont soutenue, a été l'une des plus éclatantes victoires qu'ait jamais remporté la nationalité canadienne-française. En dépit des vicissitudes de toutes sortes par lesquelles ils ont passé plus de 30,000 Canadiens-Français, descendants pour la plupart de ces premiers colons, forment aujourd'hui de nombreuses et riches paroisses sur les bords de la rivière Détroit. Au milieu des éléments étrangers qui les entourent de toutes parts, ils conservent religieusement le culte des traditions, et ils viennent d'affirmer leur valeur en donnant a la province d'Ontario son premier ministre canadien-français.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les souvenirs dont nous nous inspirons quand nous sommes persécutés, quand l'horizon nous semble trop sombre. Dans la vie des peuples, il y a de ces retours inattendus, de ces revanches posthumes. Nous ne doutons jamais des droits de notre nationalité, ni de sa force.

Venez voir nos fertiles prairies, aidez nous en nous envoyant des colons; un jour peut-être vous serez fiers, vous vous sentirez plus fort en voyant notre patriotisme couronné du même succès que nous constatons dans Essex; peut-être pourrons concourir avec vous dans votre œuvre de civilisation.

Mesdames et Messieurs, je termine cette courte esquisse, que j'ai jetée à la hâte sur le papier. Il y aurait des volumes a écrire sur l'Ouest canadien. Je pourrais faire passer sous vos yeux le cortège des zélés missionnaires, des hardis trappeurs qui illustrèrent le nom français, mais je craindrais d'être trop long ; j'ai déjà peut-être abusé de votre bienveillance. J'ose espérer néanmoins que cet humble travail n'aura pas été sans fruits et qu'il contribuera a vous faire connaitre et apprécier le groupe de nos cumpatriotes qui vit a l'ouest du lac Supérieur.

Une petite fille de neuf ans, enfant de M. W. Lyons, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences, dimanche dernier.

L'enfant était au deuxième étage d'une maison en construction, sur l'avenue Fraser, lorsqu'en marchant, avec le nez en l'air très probablement, elle culbuta par l'ouverture réservée dans le plancher pour le tuyau, passa tout droit par le trou dans le premier plancher et tomba sur le parquet du soubassement où elle fut ramassée sans *connaissance*.

Quoique la petite ait un peu mal aux côtes, il n'y a pas de blessures graves.

La résidence de M. le Juge Scott, située au coin de l'avenue Mackay et la 6ième rue, a été sérieusement endommagée par le feu dans la matinée de samedi dernier. Les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de piastres.

Lui très lyrique, la main passée autour de la taille de sa fiancée, lui murmure avec tendresse :

—*Je serai votre fidèle ramier, vous serez ma blanche tourterelle !*

—N'oubliez pas, reprend la moqueuse enfant, que dans tourterelle il y a tourte !

36

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

On lui ceignit l'épée en jouant. Cocardasse et Passepoil remarquèrent bien qu'en touchant la garde, sa main éprouva comme un frémissement involontaire et joyeux. Il n'y eut que Cocardasse et Passepoil à remarquer cela. Quand on lui eut ceint l'épée, le bossu ne protesta plus. C'était chose faite. Mais cette arme qui pendait à son flanc lui donna tout à coup un surcroît de fierté. Il se prit à marcher en se pavanant d'une façon si burlesque, que la gaieté éclata de toutes parts. On se rua sur lui pour l'embrasser : on le pressa, on le tourna et retourna comme une poupée. Il avait un succès fou. Il se laissait faire bonnement. Arrivé devant la table, il dit :

—La, la, vous me chiffonnez. Ne serrez pas ma femme de si près, je vous prie, et donnez-moi trêve, messieurs mes bons amis, afin que nous puissions régulariser le contrat.

Maître Griveau aîné était toujours assis devant la table, il tenait la plume en arrêt au-dessus de la tête du contrat.

—Vos noms, s'il vous plait, dit-il, vos prénoms, qualités, lieu de naissance...?

Le bossu donna un petit coup de pied dans la chaise du notaire-tabellion-garde-notes. Celui-ci se retourna pour regarder.

—Avez-vous signé ? demanda le bossu.

—Sans doute, répondit maitre Griveau aîné.

—Alors allez en paix mon brave homme, dit le bossu en le poussant de côté.

Il s'assit gravement à sa place. Et l'assemblée de rire. Tout ce que faisait le bossu était désormais matière à hilarité.

—Pourquoi diable veut il écrire son nom lui-même ? demanda cependant Navailles.

Peyrolles causait bas avec M. de Gonzague, qui haussait les épaules. Peyrolles voyait dans ce qui se passait un sujet d'inquiétude. Gonzague se moquait de lui et l'appelait trembleur.

—Vous allez voir, répondait cependant le bossu à la question de Navailles

Il ajouta avec son petit ricanement sec :

—Ça va bien vous étonner : vous allez voir : buvez en attendant.

On suivit son conseil. Les verres s'emplirent. Le bossu commença à remplir les blancs d'une main large et ferme.

—Au diable, l'épée, fit-il en essayant de la placer dans une position moins gênante.

Nouvel éclat de rire. Le bossu s'embarrassait de plus en plus dans son harnais de guerre. La grande épée semblait pour lui un instrument de torture.

—Il écrira, firent les uns.

—Il n'écrira pas, ripostèrent les autres.

Le bossu, au comble de l'impatience, arracha l'épée du fourreau et la posa toute nue sur la table à côté de lui. On rit encore. Cocardasse serra le bras de Passepoil,

—Sandieou ! voici l'archet tout prêt, grommela-t-il.

—Gare aux violons, murmura frère Passepoil.

L'aiguille de la pendule allait toucher quatre heures heures.

—Signez, mademoiselle, dit le bossu, qui tendit la plume à Aurore.

Elle hésita ; il la regarda.

—Signez votre vrai nom, murmura-t-il, puisque vous le savez.

Aurore se pencha sur le parchemin et signa. On vit dona Cruz, penchée au-dessus de son épaule, faire un vif mouvement de surprise.

—Est-ce fait ? est-ce fait ? demandèrent les curieux.

Le bossu, les contenant d'un geste, prit la plume à son tour et signa.

—C'est fait, dit-il. Venez voir ; ça va vous étonner.

Chacun se précipita. Le bossu avait jeté la plume pour prendre négligemment l'épée.

—Attention, murmura Cocardasse junior.

—On y est, répondit résolument frère Passepoil.

Gonzague et Peyrolles arrivèrent les premiers.

Gonzague et Peyrolles, en voyant l'en-tête du contrat, reculèrent de trois pas.

Qu'y a-t-il ? Le nom ? le nom ? criaient ceux qui étaient par derrière.

Le bossu avait promis d'étonner son monde. Il tint parole. On vit en ce moment ses jambes déformées se redresser tout à coup, se torse grandir, et l'épée s'affermir dans sa main.

—As pas pur ! grommela Cocardasse lou couquasse faisait bien d'autres tours de désossé dans la cour des Fontaines, quand il était petit

Le bossu, en se redressant, avait rejété ses cheveux en arrière. Sur ce corps droit, robuste, élégant, une noble et belle tête royannait.

—Venez le lire ce nom, dit-il en promenant son regard étincelant sur la foule stupéfaite.

En même temps, le bout de son épée piqua la signature.

Tous les regards suivirent ce mouvement. Une grande clameur faite d'un seul nom emplit la salle.

—Lagardère ! Lagardère !

—Lagardère, répéta celui-ci, Lagardère, qui ne manque jamais au rendez-vous qu'il donne,

Dans ce premier moment de stupeur, il aurait pu percer peut-être les rangs de ses ennemis en désordre. Mais il ne bougea pas. Il tenait d'une main Aurore tremblante serrée contre sa poitrine ; de l'autre, il avait l'épée haute. Cocardasse et Passepoil, qui avaient dégainé tous deux, se tenaient debout derrière lui. Gonzague dégaina à son tour. Tous ses affidés l'imitèrent. En somme, ils étaient au moins dix contre un. Dona Cruz voulut se jeter entre les deux camps. Peyrolles la saisit à bras le corps et l'enleva.

—Il ne faut pas que cet homme sorte d'ici, messieurs, prononça le prince, la pâleur aux lèvres et les dents serrées. En avant !

Navailles, Nocé, Choisy, Gironne et les autres gentilhommes chargèrent impétueusement. Lagardère n'avait pas même mis la table entre lui et ses ennemis. Sans lâcher la main d'Aurore, il la couvrit et se mit en garde. Cocardasse Passepoil l'appuyaient à droite et à gauche.

—Va bien, ma caillou ! fit le Gascon, nous sommes à jeun depuis plus de six mois. Va bien ! Troun de l'air !

—J'y suis ! cria Lagardère en poussant sa première botte.

Après quelques secondes, les gens de Gonzague reculèrent. Gironne et Albret gisaient sur le sol dans une mare de sang.

Lagardère et ses deux braves, sans blessures, immobiles comme trois statues, attendaient le second choc.

—Monsieur de Gonzague, dit Lagardère, vous avez voulu faire une parodie de mariage. Le mariage est bon, il a votre propre signature.

En avant ! en avant ! cria le prince, qui écumait de fureur.

Cette fois, il s'avançait en tête de ses gens. Quatre heures de nuit sonnèrent à la pendule. Un grand bruit se fit au dehors, et des cris retentissants furent frappés à la porte extérieure tandis qu'une voix criait :

—Au nom du roi !

C'était un étrange aspect que celui de ce salon où l'orgie laissait partout ses traces. La table était encore couverte de mets et de flacons à demi vides. Les verres renversés ça et la, mettaient de larges taches de vin parmi les sanglantes éclaboussures du combat. Au fond, du côté du cabinet où naguère était la corbeille du mariage, et qui maintenant servait d'asile à maitre Griveau aîné, plus mort que vif, le groupe composé de Lagardère, d'Aurore et des deux prévôts d'armes se tenait immobile et muet. Au milieu du salon, Gonzague et ses gens arrêtés dans leur élan par ce cri . "Au nom du roi !" regardaient avec épouvante la porte d'entrée. Dans tous les coins, les femmes, folles de terreur, se cachaient.

Entre les deux groupes, deux cadavres dans une mare d'un rouge noir.

Les gens qui frappaient à cette heure de nuit à la porte de M. le prince de Gonzague s'attendaient bien sans doute à ce qu'on ne leur ouvrirait point tout de suite.

C'étaient les gardes françaises et exempts du Châtelet que nous avons vus successivement dans la cour de l'hôtel de Lamoignon et au cimetière Saint-Magloire. Leurs mesures étaient prises d'avance. Après trois sommations faites coup sur coup, la porte, soulevée, fut jetée hors de ses gonds. Dans le salon, on put entendre le bruit de la marche des soldats. Gonzague eut froid jusque dans la moelle des os. Était-ce la justice qui venait pour lui ?

—Messieurs, dit-il en remettant l'épée au fourreau, on ne résiste pas aux gens du roi.

Mais il ajouta tout bas :

—Jusqu'à voir.

Baudon de Boisguiller, capitaine aux gardes, parut sur le seuil et répéta :

—Messieurs, au nom du roi.

Puis, saluant froidement le prince de Gonzague il s'effaça pour laisser entrer ses soldats. Les exempts pénétrèrent à leur tour dans le salon.

—Monsieur, que signifie ceci ? demanda Gonzague.

Boisguiller regarda les deux cadavres gisant sur le parquet, puis le groupe composé de Lagardère et ses deux braves, qui gardaient tous trois l'épée à la main.

—Tudieu ! murmura-t-il : on disait bien que c'était un fier soldat. Prince, ajouta-t-il en se tournant vers Gonzague, je suis cette nuit aux ordres de la princesse votre femme.

—Et c'est la princesse ma femme...? commença Gonzague furieux.

Il n'acheva pas. La veuve de Nevers paraissait à son tour sur le seuil. Elle avait ses vêtements de deuil. A la vue de ces femmes, de ces peintures caractéristiques qui couvraient les lambris, à la vue de ces débris mêlés de débauche et de bataille, la princesse rabattit son voile sur son visage.

Je ne viens pas pour vous, monsieur, dit-elle en s'adressant à son mari.

Puis, s'avançant vers Lagardère :

—Les vingt-quatre heures sont écoulées, monsieur de Lagardère, reprit-elle ; vos juges sont assemblés, rendez votre épée.

—Et cette femme est ma mère, balbutia Aurore, qui se couvrit le visage de ses mains.

—Messieurs, poursuivit la princesse, qui se tourna vers les gardes, faites votre devoir.

Lagardère jeta son épée aux pieds de Baudon de Boisguiller. Gonzague et les siens ne faisaient pas un mouvement, ne prononçaient pas une parole. Quand Baudon de Boisguiller montra la porte à Lagardère, celui-ci s'avança vers madame la princesse de Gonzague en tenant toujours Aurore par la main.

—Madame, dit-il, j'étais en train de donner ma vie pour sauver votre fille.

—Ma fille ! répéta la princesse, dont la voix trembla.

Il ment, dit Gonzague.

Lagardère ne releva point cette injure.

—J'avais demandé vingt-quatre heures pour vous rendre mademoiselle de Nevers, prononça-t-il avec hauteur, tandis que sa belle tête hautaine dominait courtisans et soldats : la vingt-quatrième heure a sonné. Voici mademoiselle de Nevers.

Les deux mains froides de la mère et de la fille se touchèrent. La princesse ouvrit ses bras. Aurore y tomba en pleurant. Une larme vint aux yeux de Lagardère.

Protégez-la, madame, dit-il en faisant effort pour vaincre son angoisse ; aimez-la, elle n'a plus que vous.

Aurore s'arracha des bras de sa mère pour courir à lui. Il la repoussa doucement.

—Adieu, Aurore, reprit-il ; nos fian-

Coin Féminin

Conseils de la Couturière.

LES JUPES.

Il est certain que les jupes sont sujettes à moins de variations que les corsages et surtout le manches, et cependant les façons varient quelque peu et cela est si vrai qu'une jupe de la saison dernière ne répond plus exactement au goût du moment.

Cette année, la plupart des jupes sont faites à plis, mais ces plis, sont disposés et travaillés de manière à donner l'idée d'une jupe plate : il ne faut nulle épaisseur sur les hanches ; ce que nous voulons, c'est de l'ampleur, beaucoup d'ampleur à l'extrémité inférieure et, pour l'obtenir, il faut naturellement des combinaisons spéciales.

En premier, on peut établir que la jupe froncée n'a plus de succès pour les robes de ville, c'est seulement avec les étoffes souples, vaporeuses et légères à souhait, que l'on emploie pour les toilettes du soir ou les costumes de grande cérémonie, que l'on voit encore la jupe froncée : autrement, si fronces il y a, ce ne sont plus des fronces tournant tout autour de la taille : on alterne quelquefois des groupes de fronces massées entre des espaces plats ou entre des plis de toutes sortes.

Ce qui se fait actuellement, c'est volontiers la jupe plate taillée très en forme et qui moule bien les hanches, pour s'élargir et fournir de nombreux godets au bord inférieur.

Une jupe en forme large de cinq mètres représente le minimum : on fait des jupes simples qui ont jusqu'à six ou huit mètres, la robe élégante dépasse encore ces largeurs.

On conçoit facilement qu'il ne soit pas possible de doubler des jupes ainsi faites, tout le chic consiste dans la molle retombée des goblets qui doivent rester souples et nous envelopper gracieusement, une doublure, si légère soit-elle, donnerait trop de corps au tissu.

C'est donc au fond de jupe que l'on est forcé de donner la préférence. Et c'est à dessein que nous disons que l'on est force, car ce n'est pas toujours avec plaisir que l'on se fait une jupe avec un fond de jupe, il est si désirable de le retrousser ; car on ne peut toujours le bien relever avec la jupe de dessus : mais, en somme, c'est une question d'habitude ; il serait bon de s'étudier devant la glace pour voir comment on y parvient le mieux.

Pour l'usage courant, la jupe plate faite en forme, peut se doubler, mais alors elle a une ampleur beaucoup plus modérée ; si elle a moins de chic, elle est par contre bien plus pratique.

Mais quand on veut être élégante, on ne recherche pas le côté pratique, les jupes sont alors longues, si longues qu'elles retournent par devant et s'allongent par derrière en une traine plus ou moins importante ; à notre avis, la traine pointue n'est pas gracieuse, il vaut mieux qu'elle soit arrondie.

Nous parlions plus haut des jupes à plis, il faut donc donner à ce sujet quelques explications. Comme plis, on choisit ceux que l'on veut et on les dispose très diversement en étudiant toutefois ce qui doit le mieux convenir à la corpulence de la personne à habiller. Il est superflu de dire que des plis ronds un peu larges grossiront plutôt la silhonette ; cependant quand ils semblent des petits lès, ils n'épaississent point ; il en est de même des petits plis qui conviennent à toutes les tailles, et il est même curieux de constater qu'une jupe à plis amincit quelquefois plus qu'une jupe plate.

BARONNE DE TREVES.

Recettes pratiques

PIGEONS FARCIS.

Plumez, videz et flambez deux pigeons. Fendez-les par le dos ; ouvrez-les. Remplissez les cavités et les creux des pigeons avec une farce faite avec les foies, 125 grammes de poitrine de porc hachés très fin, gros comme un œuf de mie de pin trempée dans du lait et bien égouttée, sel, poivre.

Beurrez une casserole, disposez-y les pigeons, l'intérieur en dessous : enduisez-les en dessus de beurre : saupoudrez de mie de pain émiettée fin et mélangée de sel et poivre ; faites cuire une demi-heure feu dessus feu dessous. Servez avec une sauce béarnaise.

MOUSSE AU CHOCOLAT.

Prendre quatre blanse d'œufs, les battre en neige très ferme, y ajouter quatre cuillérées de sucre en poudre vanillé, une tasse de chocolat, dissous dans aussi peu d'eau que possible et qu'on a fait refroidir. Bien mélanger ce chocolat épais aux œufs battus en neige, et melanger vivement en évitant un endroit chaud. Dresser dans un compotier.

Les œufs doivent être très frais.

BLANC-MANGER.

Prenez une demi-livre d'amandes parmi lesquelles quelques-unes d'amères ; otez-en la peau ; pilez-les dans un mortier : mêlez-y peu à peu deux verres d'eau froide : passez à travers d'un linge et pressez fortement. Sucrez ce lait d'amandes avec une demi-livre de sucre ; ajoutez un verre de lait et plein une cuillérée d'eau de fleur d'oranger.

Mélangez à la préparation ci-dessus deux onces de belle gélatine fondue dans un demi-verre d'eau. Mettez dans un moule et laissez prendre dans un endroit frais.

CHEVEUX D'ANGE.

Ratissez, lavez une livre et demie de belles carottes bien rouges ; coupez-les en filets très minces comme des brins de paille ; mettez-les une ou deux minutes dans l'eau bouillante, puis otez-les et laissez-les égouter.

Mettez dans une casserole une livre de sucre avec un verre d'eau : faites bouillir dix minutes et mettez les filets de carottes et l'écorce d'un citron haché très fin. Lorsque le syrop sera presque réduit ; pressez sur les carottes le jus de citron. Le syrop complètement réduit, ôtez du feu : éparpillez les filets sur un plat, laissez refroidir, montez en pyramides et servez.

BEAUMONT.

Dimanche dernier eut lieu la procession du Très-Saint Sacrement. Il faisait une température superbe et rien n'était plus beau que de voir la longue file de fidèles escortant le Très-Saint Sacrement à travers le village. Plusieurs catholiques de Leduc étaient venus ce jour-là à Beaumont, prendre part à la fête.

De magnifiques reposoirs avaient été arrangés chez MM. I. Vallée, C. Morneau, Wilfrid Onimet, de même qu'un très bel arche construit par M. Chalifoux.

Dans l'après-midi il y eut une autre procession pour demander les bénédictions du ciel pour les biens de la terre.

Les travaux pour l'amélioration des chemins sont poussés avec grande activité.

Le moulin à scie de M. William Brunelle fait beaucoup de besogne depuis quelque temps.

Messieurs Thibaudeau et Beck d'Edmonton, étaient de passage à Beaumont la semaine dernière pour régler certaines affaires.

Les fils et les beaux-fils de C. Snow sont allés visiter les terres à l'ouest de Wetaskiwin.

Les élèves de l'école de Sandy Lake ont fait un beau pique-nique vendredi dernier. Plusieurs de nos gens faisait partie de l'excursion.

Il y a eu dimanche une belle partie de carte chez M. Wilfrid Ouimet. De jolis prix furent remportés par Madame C. Morneau et M. C. Ouellette. Prix de consolation par Wilfrid Ouimet et Achille Royer.

Avant la fin de la soirée un goûter fut servi aux invités.

L'officier envoyé par le gouvernement fédéral pour le recensement dans cette partie du pays, M. A. McPhail, est arrivé à Edmonton depuis une couple de jours. M. McPhail a donné toutes les instructions nécessaires aux énumérateurs.

A sa séance de vendredi dernier, le Conseil-de-Ville s'est opposé à ce que des licenses pour la vente des liqueurs soient accordées aux restaurants. Quoique nous voyions le mal qu'il y a à laisser les restaurants vendre de la boisson aux personnes qui prennent leurs repas au restaurant, nous ne saurions cependant blâmer le Conseil-de-Ville sur sa décision ; des vendeurs de boissons ayant leur license, il y en a toujours assez.

M. Edmond Brosseau, jr, de Brosseau, Alta, est à Edmonton pour quelque temps.

Il nous a été donné de voir faire l'exercice au corps de cadets organisé par la mission. Nos pious-pious en herbe ont déjà une allure martiale, et c'est très gentil de leur voir manier la carabine tout comme de vrais soldat. Le sergent Benoit a droit à des félicitations pour avoir réussi, en si peu de temps, à faire faire à ces petits bonshommes les différents exercices militaires avec autant de régularité et d'ensemble.

Le Chemin de Fer de la Baie d'Hudson

Ottawa, 13.—MM. Mackenzie et Mann sont actuellement en négociations avec le gouvernement fédéral en rapport avec la construction de leur ligne de chemin de fer projeté à la Baie d'Hudson. Il y a plus de quarante ans une clause fut insérée dans l'Acte des terres du Dominion, accordant une subvention en terres de 12,800 acres par mille pour aider à la construction d'une ligne de chemin de fer à la Baie d'Hudson. Quelques année plus tard cette subvention fut accordée à la Winnipeg and Hudson Bay Railway Company qui est maintenant sous le controle de MM. Mackenzie et Mann. La subvention à cette compagnie a été ensuite renouvelée, mais elle expirera le 1er juillet à moins qu'elle ne soit renouvelée dans l'intervalle. Il est entendu que les députés de l'Ouest ont signifié leur consentement à ce que la subvention soit renouvelée.

La ligne en question aurait une longueur d'à peu près 500 milles, et la subvention en terres serait par conséquent de 6,400,000 acres. La région réservée pour le choix des terres longe la route suivie par la nouvelle ligne mais il est entendu que MM. Mackenzie et Mann désirent avoir des terres ailleurs et ont fait part de ce désir aux autorités fédérales.

...cailles n'auront pas de lendemain. Gardez ce contrat qui vous fait ma femme devant les hommes, ainsi que vous l'étiez devant Dieu depuis hier. Madame la princesse vous pardonnera cette mésalliance contractée avec un mort.

Il baisa une dernière fois la main de la jeune fille, salua profondément la princesse, et gagna la porte en disant :

Conduisez-moi devant mes juges.

SIXIÈME PARTIE

LE TEMOIGNAGE DU MORT

I

LA CHAMBRE A COUCHER DU REGENT

Il était huit heures du matin environ. Le marquis de Cossé, le duc de Brissac, le poète La Fare, et trois dames parmi lesquelles le vieux Le Bréant, concierge de la cour aux Ris, avait cru reconnaître la duchesse de Berri, venaient de sortir du Palais-Royal par la petite porte dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Le régent était seul avec l'abbé Dubois dans sa chambre à coucher, et faisait, en présence du futur cardinal, ses apprêts pour se mettre au lit.

On avait soupé au Palais-Royal comme chez M. le prince de Gonzague : c'était la mode. Mais le souper du Palais-Royal s'était achevé plus gaiement.

De nos jours, des écrivains très-méritants et très-sérieux cherche à réhabiliter la mémoire de ce bon abbé Dubois sous différents prétextes ; d'abord, parce que, disent-ils, le pape le fit cardinal. Mais le pape ne faisait pas toujours les cardinaux qu'il voulait. En second lieu, parce que l'éloquent et vertueux Massillon fut son ami. Cette raison serait mieux sonnante s'il était prouvé que les hommes vertueux ne peuvent avoir un faible pour les coquins. Mais, depuis que l'histoire parle, l'histoire s'amuse à prouver le contraire. Du reste, si l'abbé Dubois était vraiment un petit saint, Dieu lui doit une bien belle place en son paradis, car jamais homme ne fut martyrisé par un tel ensemble de calomnies.

Le prince avait le vin somnolent. Il dormait debout, ce matin, tandis que son valet de chambre l'accommodait, et que Dubois, à demi ivre (du moins en apparence, car il ne faut jurer de rien), lui chantait l'excellence des mœurs anglaises. Le prince aimait beaucoup les Anglais ; mais il écoutait peu, et pressait la besogne de son valet de chambre.

—Va te coucher, Dubois, mon ami, dit-il au futur prélat, ne me romps pas les oreilles.

—J'irai me coucher tout à l'heure, répliqua l'abbé ; mais savez-vous la différence qu'il y a entre votre Mississipi et le Gange ? entre vos escadrilles et leurs flottes ? entre les cabanes de votre Louisiane et les palais de leur Bengale ? Savez-vous que vos Indes à vous sont un mensonge, et qu'ils ont, eux, le vrai pays des " Mille et une Nuits," la patrie des trésors inépuisables, la terre des parfums, la mer pavée de perles, les montagnes dont le flanc recèle les diamants ?

—Tu es gris, Dubois, mon vénéré précepteur, va te coucher.

– Votre Altesse royale est sans doute à jeun ? repartit l'abbé en riant ; je ne vous dis plus qu'un mot : étudiez l'Angleterre ; resserrez les liens.

– Vive Dieu ! s'écria le prince, tu as fait ce qu'il fallait et au delà pour gagner la pension dont lord Stair te paye fidèlement les arrérages. Abbé, va te coucher.

Dubois prit son chapeau en grondant, et gagna la porte. La porte s'ouvrit comme il allait sortir, et un valet annonça M. de Machault.

– A midi, je recevrai monsieur le lieutenant de police, dit le régent avec mauvaise humeur ; ces gens jouent avec ma santé ; ils me tueront.

—M. de Machault, insista le valet, a des communications importantes...

—Je les connais, interrompit le régent ; il veut me dire que Cellamare intrigue, que le roi Philippe d'Espagne est de caractère chagrin, qu'Alberoni voudrait être Pape, que madame du Maine voudrait être régente. A midi, ou plutôt à une heure ! je me sens mal à l'aise.

Le valet sortit. Dubois revint jusqu'au milieu de la chambre.

- Tant que vous aurez l'appui de l'Angleterre, dit-il, vous pourrez vous moquer de toutes ces méchantes petites intrigues.

- Par la corbleu ! coquin, veux-tu bien t'en aller ! s'écria le régent.

Dubois ne parut point formalisé. Il se dirigea de nouveau vers la porte, et de nouveau la porte s'ouvrit.

M. le secrétaire d'Etat Le Blanc, annonça le valet.

—Au diable ! fit Son Altesse Royale, qui mettait son pied nu sur le tabouret pour monter dans son lit.

Le valet ferma la porte à demi ; mais il ajouta, collant sa bouche à la fente :

—M. le secrétaire d'Etat a des communications importantes.

—Ils ont tous des communications importantes, fit le régent de France en posant sa tête embéguinée sur l'oreiller garnie de malines ; cela les divertit de feindre une grande frayeur d'Alberoni ou des du Maine. Ils croient se rendre nécessaires, ils sont importuns, voilà tout. A une heure, je recevrai M. Le Blanc, avec M. de Machault, ou plutôt à deux heures. Je sens que je dormirai bien jusque-là.

Le valet sortit. Philippe d'Orléans ferma les yeux.

—L'abbé est-il encore là ? demanda-t-il à son valet de chambre.

—Je m'en vais, je m'en vais, se hâta de répondre Dubois.

—Non, viens ça, abbé. Tu vas m'endormir. N'est-ce pas une chose étrange que je n'aie pas une minute pour me reposer de mes fatigues ? Pas une minute ! Ils viennent au moment où je me mets au lit. Je meurs à la peine, vois-tu, abbé ; mais cela ne les inquiète point...

- Son Altesse Royale, demanda Dubois, veut-elle que je lui fasse la lecture ?

—Non, réflexion faite, va-t'en. Je te charge de m'excuser poliment auprès de ces messieus. J'ai passé la nuit à travailler. Ma migraine m'a pris, comme toujours, quand j'écris à la lampe.

Il poussa un gros soupir et acheva :

—Tout cela me tue, positivement, et le roi va me demander à son lever, et M. de Fleury pincera ses lèvres de vieille comtesse. Mais, avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas tout faire. Palsambleu ! ce n'est pas un métier de paresseux que de gouverner la France !

Sa tête fit un trou plus profond dans l'oreiller moelleux. On entendait sa respiration égale et bruyante. Il dormait.

L'abbé Dubois échangea un regard avec le valet de chambre. Ils se prirent à rire tous les deux. Quand le régent était en belle humeur, il appelait l'abbé Dubois marand. Il y avait du laquais beaucoup dans cette Eminence en herbe.

Dubois sortit, M. de Machault et le ministre Le Blanc étaient encore dans l'antichambre.

—Sur les trois heures, dit l'abbé, Son Altesse Royale vous recevra, mais, si vous m'en croyez, vous attendrez jusqu'à quatre. On a soupé très-tard, et Son Altesses Royale est un peu fatiguée.

L'entrée de Dubois avait interrompu la conversation de M. de Machault et du secrétaire d'Etat.

—Cet effronté maraud, dit le lieutenant de police quand Dubois fut parti, ne sait même jeter un voile sur les faiblesse de son maître !

—C'est comme cela que Son Altesse Royale aime les marauds, répondit Le Blanc. Mais savez-vous le vrai sur cette affaire de la petite maison du prince de Gonzague ?

—Je sais ce que m'ont rapporté mes exempts. Deux hommes morts ; le cadet de Gironne et le traitant Albret, trois hommes arrêtés : l'ancien chevau-léger du corps Lagardère et deux coupe-jarrets dont le nom importe peu ; madame la princesse pénétrant de force et au nom du roi dans l'antre de son époux ; deux jeunes filles... Mais ceci est lettre close, une énigme pour laquelle il faudrait le sphinx.

—Une de ces deux filles est assurément l'héritière de Névers, dit le secrétaire d'Etat.

– On ne sait pas. L'une est produite par M. de Gonzague, l'autre par ce Lagardère.

—Le régent a-t-il connaissance de ces événements ? demanda Le Blanc.

—Vous venez d'entendre l'abbé. Le régent a soupé jusqu'à huit heures du matin.

—Quand l'affaire viendra jusqu'à lui, M. le prince de Gonzague n'a qu'à se bien tenir !

Le lieutenant de police haussa les épaules et répéta :

—On ne sait pas ! de deux choses l'une : ou M. de Gonzague a gardé son crédit ou il l'a perdu.

—Cependant, interrompit Le Blanc, Son Altesse Royale s'est montrée impitoyable dans l'affaire du comte de Horn.

—Il s'agissait du crédit de la Banque : la rue Quincampoix réclamait un exemple.

—Ici, nous avons également de hauts intérêts en jeu ; la veuve de Nevers...

—Sans doute ; mais Gonzague est l'ami du régent depuis vingt-cinq ans.

—La chambre ardente a dû être convoquée cette nuit.

—Pour M. de Lagardère et aux diligences de la princesse de Gonzague.

—Vous penseriez que son Altesse Royale est déterminée à couvrir le prince ?...

—Je suis déterminé, moi, interrompit péremptoirement M. de Machault, à ne rien penser du tout tant que je ne saurai pas si Gonzague a perdu quelque chose de son crédit. Tout est là.

Comme il achevait, la porte de l'antichambre s'ouvrit. M. le prince de Gonzague parut seul et sans suite. Il y eut de grands baisemains échangés entre ces trois messieurs.

—Ne fait-il point jour chez Son Altesse Royale ? demanda Gonzague.

—On vient de nous refuser la porte, répondirent ensemble Le Blanc et de Machault.

—Alors, s'empressa de dire Gonzague, je suis bien certain qu'elle est fermée pour tout le monde.

—Bréon ! appela le lieutenant de police.

Un valet arriva. Le lieutenant de police reprit :

– Allez annoncer M. le prince de Gonzague chez Son Altesse Royale.

Gonzague regarda M. de Machault avec défiance. Ce mouvement n'échappa point aux deux magistrats.

—Est-ce qu'il y aurait pour moi des ordres particuliers ? demanda le prince.

Dans cette question, il y avait une évidente inquiétude.

Le lieutenant de police et le secrétaire d'Etat s'inclinèrent en souriant.

– Il y a tout simplement, répondit M. de Machault, que Son Altesse Royale, dont la porte est fermée à ses ministres, ne peut que trouver délassement et plaisir en la compagnie de son meilleur ami.

Bréon revint et dit à haute voix sur sur le seuil :

—Son Altesse Royale consent à recevoir M. le prince de Gonzague.

Une surprise pareille, mais dont les motifs étaient bien différents, se montra sur les visages de nos trois seigneurs. Gonzague était ému. Il salua les deux magistrats, et suivit Bréon.

—Son Altesse Royale sera toujours le même homme ! gronda Le Blanc avec dépit ; le plaisir avant les affaires.

—Du même fait, répliqua M. de Machault, qui avait aux lèvres un sourire goguenard, on peut tirer diverses conséquences.

—Ce que vous ne pourrez nier, du moins, c'est que le crédit de ce Gonzague...

—Menace ruine ! interrompit le lieutenant de police.

Le secrétaire d'Etat leva sur lui un regard étonné.

—A moins, poursuivit M. de Machault, que ce crédit ne soit à son apogée.

—Expliquez-vous, monsieur mon ami ; vous avez de ces subtilités...

Suite à la 6ième page.

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts. PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés : LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 21 Juin 1906

Echos de la Session Fédérale

De toutes les questions d'intérêt public qui ont été discutées depuis le commencement de la présente session du Parlement, celle qui nous semble avoir été a plus importante et qui a été aussi la plus discutée est bien celle soulevée par l'opposition au sujet du contrat de la North Atlantic Trading Company.

Durant plusieurs semaines le peuple a lu avec intérêt les comptes-rendus des journaux des deux partis, relatant les unes après les autres les phases de la discussion faite sur le parquet de la Chambre.

Les journaux ont tous donné leur opinion sur le sujet, le Parlement s'est prononcé et a rendu un verdict d'exonération pour le département de l'Intérieur, après une enquête des plus complètes.

Ce que le Ministre de l'Intérieur avait fait, c'est qu'il suivait la coutume établie par le parti conservateur avec la sanction du Haut-Commissaire Canadien, c'est-à-dire que le seul et plus efficace moyen d'emmener des immigrants au pays, c'était de payer une prime pour chaque individu envoyé au Canada par des agents européens.

L'homme qui a soulevé ce sujet au Parlement, qui a dénoncé le contrat de la North Atlantic Trading Company, M. Geo. E. Foster, celui qui, de jour de l'apparition de l'hon. M. Sifton, sur le parquet de la chambre, s'est éclipsé pour éviter le soufflet d'un démenti catégorique et formel, c'est celui-là qui a inventé le scandale et c'est lui qui aujourd'hui baisse la tête pour cacher sa honte. Il comptait sur ses armes, mais ses victimes ont été plus fortes que lui et il a été désarmé.

Quand le département de l'Intérieur a décidé d'accorder le contrat de la N. A. T. Co., il l'a d'abord fait sanctionner par le Parlement. C'était là un acte de bonne foi, c'était la ligne de conduite que devait suivre un ministère composé d'hommes honnêtes et de bonne foi, qui en dépit du grand homme Foster, conserve encore aujourd'hui leur réputation d'antan.

Les accusateurs de M. Sifton n'ont pu rien prouver contre lui. Ils n'ont rien prouvé contre M. Preston, malgré qu'ils aient eu à leur service des hommes qui se sont déclarés ouvertement ses ennemis, qui surveillaient tous ses mouvements et qui, malgré cela, n'ont pû rien dire car il n'y avait aucun reproche à faire.

Quel triomphe pour le ministre de l'Intérieur et quelle veste monumentale pour M.M. Foster, Borden et le parti conservateur quand le premier ministre offrit à ces messieurs de leur faire connaitre les noms des actionnaires de la North Trading. La foudre du ciel tombant dans leurs rangs n'aurait pas eu plus d'effet. Désorientés, abasourdis, les chefs conservateurs se regardèrent, se consultèrent et ils ne répondirent... rien. Ils étaient joués dans leur propre jeu et les accusés devenaient accusateurs.

Les fusils de l'opposition ont fait faux-feu. Le scandale de la N. A. T. Co. n'était qu'un leurre. Les incapables chefs de la gauche sont forcés de reconnaitre que le parti libéral est le parti de la bonne administration et du progrès, et que c'est en vain que l'on fera des efforts pour démontrer le contraire, car le peuple de ce pays qui a fait Laurier son premier mandataire et lui a donné ses conseillers, savait qu'il pouvait reposer en lui sa confiance, et qu'entre ses mains les destinées du pays étaient bien placées.

Mort de Sir Hector Langevin

L'Ex-ministre des Travaux Public décédé à Québec

Notes biographiques sur la carrière de cet homme d'état

Sir Hector Langevin est décédé mardi dernier, le 12 du courant, à Québec. A la suite d'un changement subit de température, il a été attaqué d'une pneumonie. Jusqu'au 11, on espérait qu'il résisterait à l'attaque, mais dans la matinée son état est empiré et Mgr. Laflamme a été appelé pour lui administrer les derniers sacrements.

Sir Hector Langevin s'est éteint paisiblement vers huit heures et trois quarts entouré des membres de sa famille et de quelques intimes.

Sir Hector Langevin a joué un rôle politique considérable dans le pays.

Comme tous les hommes politiques de ce pays, Sir Hector Langevin a eu des hauts et des bas, des succès et des revers. Il a été tantôt au faite de la puissance tantôt il était tombé.

Il n'était pas ce qu'on peut appeler un homme politique brillant ; mais c'était un travailleur, et un homme qui ne négligeait pas ses amis. Il leur était fidèle, et il en a eu à Québec qui lui ont aussi été fidèles et l'ont aidé à revenir à la surface en 1877, lorsqu'il fut défait M. P. A. Tremblay dans le comté de Charlevoix, alors que le parti libéral était au pouvoir à Ottawa.

Le parti libéral croyait l'avoir tué avec le scandale des $32,000 de Sir Hugh Allan et du Pacifique, mais à la suite d'une campagne vigoureuse dans laquelle se jeta tout le parti conservateur, aidé par le clergé du comté qui prit ouvertement fait et cause pour Sir Hector Langevin, contre M. Tremblay qui était alors un des plus forts lutteurs du parti libéral, celui-ci fut défait par une forte majorité.

Lorsque le parti conservateur arriva au pouvoir en 1878, la place de Sir Hector Langevin comme membre du cabinet, était toute désignée d'avance, et il devint ministre des travaux publics, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 1891 pendant l'enquête sur les scandales McGreevy.

Depuis ce temps-là Sir Hector Langevin a vécu dans la retraite et la tranquilité. Il a laissé des mémoires qui seront publiés un jour ou l'autre.

EN NOUVELLE ZELANDE

M. T. H. Race, de Mitchell, Ontario, a été nommé directeur de l'exhibit canadien à l'exposition de la Nouvelle-Zélande. Il y aura pour assistant le capitaine Wm. Burns, d'Ottawa.

Ces deux messieurs partiront pour la Nouvelle-Zélande vers la fin d'août. Les manufacturiers canadiens ont l'intention de faire une belle exposition, et le gouvernement enverra des produits pour représenter les industries agricoles et minières du Dominion. L'espace réservé au Canada est de 12,000 pieds carrés.

La St. Jean-Baptiste

Tous les préparatifs pour la célébration de la fête nationale sont terminés et tout annonce que nous aurons une bien belle démonstration. La société de St. Albert a fait imprimer des programmes qui ont été distribués un peu partout.

Les dames ont travaillé aussi de leur côté et un comité a été nommé pour s'occuper du pique-nique et de la soirée dramatique et musicale.

Voici le programme de la journée du 25 juin :

Programme:

10 hrs A.M. — Messe solonnelle à la Cathédrale.
Midi — Pique-Nique
1.30 P.M. — Procession au terrain d'amusements, fanfare en tête.
2 hrs " " — Discours et chants patriotiques, amusements ; base-ball, foot-ball, courses, etc.,
6 hrs " " — Souper.
7.30 hrs" " — Séance dramatique et musicale à la salle St-Jean-Baptiste.

VIVE LA CANADIENNE

Comme on le voit la journée sera bien employée. En cas de mauvais temps, la société s'est assuré l'usage d'une immense salle, pouvant contenir au moins quinze cents personnes.

Le programme de la séance est très attrayant aussi, et nous le publions ici pour l'information de nos lecteurs.

PROGRAMME :

ENTRÉE,............" Métropolis,"........... Fanfare

CHŒUR,......." Vive la France,"...... Par les Elèves

DRILL,..........Tambourine..........

SOLO,.............." Ave Maria "............. *Gounod*
Delle J. Levasseur

La Fille du Sonneur de Cloches

Comédie en deux Actes

ENTR'ACTE,"Les Cloches de Noel,"Marche, *A.P.Wyman*
Delle J. Chevigny

SOLO,...." L'Enfant chantait la Marseillaise "
Delle J. Levasseur

LA FILLE DU SONNEUR DE CLOCHES
Deuxième Acte

CHANT COMIQUE,.................... Mr Fraikin

" Rapid Transit," grand galop de concert,...... *C. Wells*
Duo de Violon et Piano
Delle Chevigny et Mr M. Chevigny

DRILL,........" Wand and Band "......

CHŒUR, "O Canada terre de nos Aïeux," Par les Elèves

SORTIE,............" All the go "............ Fanfare

Après avoir appris les efforts qu'ont fait les patriotes de St. Albert pour rendre cette célébration aussi grandiose que possible, il ne reste plus qu'une chose à faire : c'est de ne pas manquer à l'appel et d'être au poste d'honneur, le 25 juin au matin.

L'Immigration

La nouvelle loi présentée à la Chambre des Communes par M. Oliver établit des règles plus rigoureuses et plus sévères à l'entrée des émigrés dans le Dominion.

Jusqu'ici, les gouvernements se sont efforcés d'amener au pays la meilleure classe d'émigrants. Il nous fallait et le nombre et la qualité. Les progrès fabuleux de l'Ouest montrent que la politique du gouvernement a eu d'excellents résultats. Ils justifient amplement les contrats passés avec les agences d'immigration et notamment avec la " North Atlantic " qu'on a bel et bien calomniée.

Aujourd'hui, notre réputation est faite. Notre clientèle est assurée. Le Nord-Ouest canadien est devenu la terre promise de la vieille Europe et nos voisins eux-mêmes, fiers comme ils le sont de leur pays, s'inquiètent du mouvement d'émigration qui traverse la frontière.

Nous pouvons donc mettre de côté pour le moment, la quantité et faire notre choix parmi les nouveaux venus. C'est à cela que tend le projet de loi du ministre de l'Intérieur.

Ainsi l'une des clauses du bill autorise le gouverneur-général en conseil a imposer une taxe de deux dollars sur chaque émigré. Cette taxe est en force aux Etats-Unis.

De plus, les infirmes, les malades de corps et d'esprit n'obtiendront pas le permis de séjour. Il en est de même des nécessiteux, des indigents et de tous ceux qui seraient a la charge de la charité publique. L'entrée du Dominion est aussi interdite aux criminels.

Quant à cette dernière classe, il serait peut-être à propos d'attirer l'attention des autorités de Downing street sur une habitude prise par la justice anglaise de nous expédier ses condamnés, comme si nous étions une colonie pénitentiaire. Certains magistrats—et le fait a été signalé à plusieurs reprises—donnent aux malandrins le choix entre la prison ou le Canada. Tout récemment encore, un individu compromis dans un procès en divorce retentissant, convaincu d'avoir trempé dans une tentative de meurtre bien établie, s'est vu obliger d'opter entre le cachot et l'émigration. C'est peu flatteur pour le Dominion et ce système peut nous amener des escarpes de haut pègre dont nous n'avons aucun besoin.

Nous aurions mis dans la même classe les anarchistes connus, les apôtres de la révolution sociale. Les Etats-Unis se reprochent amèrement leur tolérance à l'endroit de ces gens-là et il est maintenant connu que l'assassinat de l'impératrice d'autriche a été organisée à Paterson dans le New-Jersey.

Cette loi de M. Oliver arrive à son heure. Ce qu'il faut à notre pays, c'est une classe d'émigrés robustes, sains et honnêtes. Comme nous le disions en commençant, notre clientèle est faite, les avantages du Canada connus et nous pouvons nous montrer plus difficiles dans le choix des nouveaux citoyens qui aspirent à planter leur tente dans les plaines de l'Ouest ou à élire domicile au milieu de nous.

Le Soleil.



LA PRAIRIE

Conférence prononcée devant l'Institut Canadien d'Ottawa par J.-E. Cyr, Député de Provencher, Man.

UNE ERE NOUVELLE

Cette transformation qui a mise les *Etats*-Unis au rang des premières nations du *monde*, l'Ouest *canadien en* voit poindre en ce moment l'aurore. Si l'on me demande pourquoi nous ne sommes pas entrés plus tôt dans le mouvement du progrès dont ont joui les Etats-Unis, je répondrai que cela *tient à des causes multiples, mais très* faciles à expliquer.

1o. La France commença par abandonner La Vérendrye et ses établissements de l'Ouest.

2o. On fit une réputation détestable au Canada. Les "quelques arpents de neige " de Voltaire sont restés célèbres parmis nous ; mais on ne sait pas aussi bien qu'en 1857 sir George Simpson, qui avait vécu quarante ans dans le Nord-Ouest, déclarait devant le comité de la chambre des Communes d'Angleterre que ce pays était tout-à-fait impropre à l'agriculture, bien qu'il en eut vanté les beautés dans un récit de voyage publié vingt-cinq ans auparavant.

3o Il ne faut pas oublier que ces territoires furent jusqu'à 1870 la propriété *de la Compagnie de la Baie* d'Hudson, dont l'intérêt était d'empêcher la destruction de son commerce de fourrures et qui refusait de concéder aucune terre aux colons.

4o , Enfin, il y avait l'éloignement et les dificultés *de transport*. La chaîne des grands lacs, l'espace de mille milles de terres montagneuses et arides, qui s'étendent de l'Ottawa au Manitoba, constituaient un obstacle sérieux, une véritable barrière entre la partie colonisé du Canada et nos pays d'en haut. La route du Sud, par Chicago et St-Paul, était la plus facile ; mais les colons canadiens en la suivant, trouvaient sur leur route de belles terre gratuites et ils se disaient qu'ils auraient bien tort d'aller plus loin. — De même les immigrants débarquant à New-York, s'établissaient au premier endroit où ils trouvaient leur avantage. Dans ces conditions, le Nord-Ouest canadien eut été un véritaple Eldorado qu'on aurait pu espérer y attirer une *immigration* considérable. Les tentative que l'on fit dans le temps eurent même un effet plutôt négatif. Je me permettrai d'en citer un exemple-

Le grand congrés national tenu à *Montréal* en 1874 avait lancé le mot de rapartriement. Des agent furent mis en canpagne et Louis Riel, le célèbre chef des Métis, alors fugitif de la justice, ne dédaigna pas d'aller dans la Nouvelle-Angleterre exposer les avantages que le Manitoba offrait aux cultivateurs, A cet appel un grand nombre de nos compatriotes, résidant dans les États de l'Est, prirent un billet de passage pour le Manitoba, les uns passant par Duluth, les autres par Saint-Paul. C'était avant la période *des chemins de fer et il restait un* long voyage à faire à pied ou en voiture ; la saison était mauvaise, les déboires furent nombreux. Il s'ensuivit que bon nombre retournèrent sur leurs pas, en maudissant le pays qu'ils avaient à peine entrevu. Cependant, de cette expédition sont nées de riches paroisses sur les bords de la rivière Rouge. Pour n'en mentionner que quelques unes : Saint Jean Baptiste, Saint Joseph, Letellier, Sainte Pie, Sainte Agathe et Saint Pierres ont des établissements essentiellement français, où, avec la prospérité; nos compatriotes ont trouvé le bonheur et le contentement.

Aujourd'hui les moyens de communications sont changés. Le monopole du Pacifique est rompu, les chemina de fer abondent et le cultivateur prudent peut se trouver presque aussi bien en arrivant sur son homestead. que s'il achetait une terre dans une vieille paroisse.

Je ne voudrais pas, Mesdames et Messieurs, fatiguer votre attention avec des chiffres dont je ne suis pas pas moi-même très friand. Mais enfin ils sont essentiels pour vous faire comprendre l'énorme changement qui s'est opéré dans les dernières années. Tout le monde sait que durant les dix ans passés, l'immigration étrangère s'est elevée d'un chiffre insignifant à près de 120,000 par année. D'autre part les livres du département des terres publiques *démontrent* que le nombre des colons qui se sont enregistrés pour un homestead, ou terre gratuite, chaque année a augmenté comme suit :

1896	1,857
1827	2,334
1898	4,848
1299	6,689
1900	7.429
1901	8,167
1902	14,673
1803	31,383
1904	36,073
1905	30,819

La quantité de terres vendues par les diverses compagnies qui sont *propriétaires au Nord-Ouest à été* comme suit :

	Acres	Montant
1896	107,116	$391,338
1897	222,225	719,016
1898	448,623	1,431,773
1899	462,294	1,720,792
1900	648,379	2,225,146
1901	621,027	2,008,269
1902	2,201,795	7,746,958
1903	4,229,011	14,651,757
1904	1,267,187	5,564,240

Cette progression énorme nous montre le progrès accompli dans les *régions rurales. Là où il n'y avait* pas une maison il y a cinq ans, on trauve aujourd'hui des villes de 3 et 5,000 âmes.Quant aux anciennes villes comme Edmonton, Colgary, Saint-Boniface et Winnipeg, elles ont doublé *leur population depuis cinq ans. Dans* Winnipeg, il se fait pour plus de dix millions de construction par année et il y a encore des gens qui se plaignent de ne pouvoir se loger.

Les gens qui affluent au Nord-Ouest sont en grand nombre des cultivateurs *américains d'expérience. Nous n'allons* plus aux États-Unis, ce sont les Américains qui viennent à nous et ils viennent parce qu'ils ont trouvé au Nord-Ouest des terres plus fertiles et à meilleur marché que dans leur pays.

CE QU'ON TROUVE AU NORD-OUEST

Chacune des nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan, aura une superficie à peu près égale à celle d'Ontario et le sol, pris en général, est aussi fertile qu'en *aucune autre* partie du Canada. Avec le drainage et l'irrigation, on peut dire qu'il n'y a pas de terres arides.

Le climat sur une si vaste étendue varie naturellement beaucoup.

Dans le Nord, le long de la Saskatchewan septentrionale, vers laquelle se dirigent les nouveaux chemin de fer, le thermomètre indique plus de froid et il tombe plus de neige. Mais cela n'empêche pas le fermier de faire ses semaille et de récolter son blé presque en même temps que dans le Manitoba.

L'élevage du bétail s'y fait même en pleine air, toute l'année, sur une grande échelle. Dans le Sud-Ouest, du coté des Montagnes Rocheuses, les vents du Pacifique adoucissent tellement le climat qu'on peut passer l'hiver, à l'exception de quelques jours, sans perdessus. On peut dire qu'il n'y tombe pas de niege, et le bétail y broute les grands foins de la prairie canadienne du 1er janvier à la Saint-Sylvestre. *Dans ces conditions*, l'élevage du bétail est des plus profitables. Si le colon, toute fois, veut se livrer à la culture, il lui faut, excepté dans de rares localités, avoir recours à l'irrigation artificielle, c'est-à-dire détourner le cours *d'une rivière, pour répandre* l'eau dans ses champs au moyen de rigles et de canaux, car la pluie est très rare. Par ce moyen on est arrivé à obtenir des rendements de 35 à 40 minots de blé à l'acre sur des terres *qui avaient jusqu'alors été regardées* comme stériles. Les travaux d'irrigation oont été considérés si avantageux que la compagnie du Pacifique Canadien, qui ne fait pas les choses à la légère, creuse des canaux pour arroser 3,500,000 acres de ses terres. On calcule qu'environ 9,000,000 d'acres sont susceptibles d'être rendus ainsi à l'agriculture.

On a souvent parlé de la rareté du bois au Nord-Ouest. Cela est vrai pour certaines parties. Cependant on n'en manque pas. Une plus forte proportion de la population se chauffe avec du bois à Winnipeg qu'à Montréal. Quant au charbon, on en trouve dans toutes les parties du pays. Un *phénomène à citer* : à Edmonton, qui a des mines de charbon à ses portes, ce combustible se vend plus cher en été qu'en hiver. L'explication, c'est que les mineurs trouvent leur avantage à cultiver la terre durant la belle saison.

Le sol est d'une fertilité indiscutable. Partout où il est bien traité les rendements sont merveilleux. C'est l'habitude du colon qui prend un homestead, soit 160 acres que le gouvernement *donne gratuitement*, d'acheter le quart-de-section adjacent. Il se trouve ainsi avec une terre dont il doit tirer, hors les années de fléau, un revenu qui se compte par milliers de dollars.

Nos premiers cultivateurs procèdent sur une échelle bien plus grande encore. On me citait il y a quelque temps le cas d'un de nos compatriotes qui a, l'an dernier, récolté 25,000 minots de blé. A mon tour je veux vous lire un fait divers que je cueillais der*nièrement dans un journal de* Winnipeg :

"M, H. Hannah, de Lauder, qui a de grandes fermes dans cette région, n'a encore vendu qu'une partie de sa récolte de 1905. Cependant hier il a reçu de la "Lake of the Woods Milling Co." un chèque pour $8,000. prix du blé qu'il a vendu cette saison-ci."

Permettez-mhi encore une comparaison et je ne parlerai plus chiffres. La province d'Ontario a une population de plus de deux millions d'âme et un sol propre à la culture du blé. Cependant elle ne produit en moyenne que 25,000,000 minots de grains par année, tandis que les provinces de l'Ouest , avec une population totale de 750,000, ont en produit au-delà de cent millions de *minots*. En 1905 le rendement des terres de l'Ouest canadien a été, par superficie, géralement le double de celui des terres au sud de la frontière.

LA POSSESSION DU SOL C'EST LA FORCE.

Mesdames et Messieurs,

Je n'empièterai pas davantage sur le terrain des agents d'immigration : je me hâte de répondre à une question qui doit être dans votre esprit.

Quelle est la vie sociale et quelles sont les chances d'avenir de l'élement français au Nord-Ouest ?

Il est possible de devenir riche en tout pays comme il est vrai qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous. L'individu qui veut fonder un foyer doit d'abord consulter ses aptitudes et ses goûts particuliers. Mais, cela fait, venez et consultez les anciens colons de la Rivière Rouge. Ceux qui connaissent le pays depuis vingt et trente ans vous diront qu'en aucun autre endroit du monde le cultivateur peut trouver une vie plus facile et plus productive. Nous pouvons dire que les désappointés sont des gens qui n'avaient pas réellement les aptitudes *pour la vie agricole*. Ainsi que l'a dit un auteur français, "la terre rapporte parce qu'on l'aime, parce qu'on la fait. Ceci est aussi vrai au Nord-Ouest que dans les vieux pays d'Europe et l'idée même se trouvait dans l'esprit *de nos pères quand ils parlaient* de "faire de la terre neuve." Oui, l'homme fait la terre, et l'ayant faite, il s'y attache ainsi qu'à tous les souvenirs qu'elle, immuable, rappelle sans cesse.

Je ne voudrais pas reprendre ici la thèse *antique* que Dieu fit les campagnes et le diablo les villes ; mais permettez-moi de comparer la vie des travailleurs dans les manufactures avec celle de nos fermiers. J'ai parcouru les villes manufacturières de l'Est, et *la première chose qui m'a frappé* c'est que le vide de l'esprit, l'absence de tout intérêt intellectuel devaient être une cause inévitable d'abaissement dans ces manufactures. Et comment pourrait il en être autrement ? Une

Suite à la 2ième page

NOMINATION

CHANGEMENTS JUDICIAIRES DEUX LIEUTENANTS-GOUVERNEUR EN CONGE

Les avis suivants ont parus dans la Gazette officielle du Canada, No. de la semaine dernière :

Sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec, en remplacement de l'hon Adolphe Basile Routhier, démissionnaire :

L'hon. François Langelier, juge en chef du district de Québec ;

Sir William Mulock, administrateur de la province d'Ontario durant l'absence du lieutenant-gouverneur, qui à obtenu un congé de cinq semaines à compter du 10 juillet ;

L'hon. Joseph Dubuc, juge en chef, du Manitoba, gouverneur de cette province en l'absence du lieutenant-gouverneur, qui a obtenu un congé du 21 juin au 31 août inclusivement ;

M. Milton H. Bond, sous inspecteur de gaz et de gazomêtres à Ottawa et sous-inspecteur de lumière électrique et de compteurs électriques pour les divisions du revenu de l'intérieur d'Ottawa et de Perth.

M. Léon X. Perrier, gardien du quai du gouvernement à Descousse.

Elections Provinciales.

Halifax, N. S., 13—C'est ajourd'hui le jour de l'appel nominal dans la Nouvelle-Ecosse. Jusqu'à présent quatre supporteurs du gouvernement Murray ont été élus par acclamation. Il y a des conservateurs et des libéraux sur les rangs dans quinze comtés, et dans un autre comté, le candidat libéral est opposé par un candidat de l'alliance de tempérance.

Le Premier Murray et ses collègues ont été réélus sans opposition et l'on croit généralement que le gouvernement Murray conservera le pouvoir par une majorité écrasante et il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il remporta les trente-huit circonscriptions électorales. Le chef de l'opposition s'est déclaré ouvertement pour la prohibition, mais ses candidats évitent généralement de mentioner la chose.

Plus tard—On annonce que le résultat des élections donne vingt siéges aux libéraux et quatre aux conservateurs jusqu'à présent. Cependant le résultat exact n'est pas encore connu.

La Prospérité à Prince Albert.

Les nouvelles de Prince Albert, Sask., disent que la condition des récoltes est des plus satisfaisantes dans tout le district. Depuis longtemps le grain n'a eu si belle apparence. Il y a eu assez de pluiedepuis le printemps, la plupart du temps des ondées tombant la nuit, et des journées chaudes.

Le nombre des immigrants arrivés ce printemps est considérable.

Dans la ville de Prince Albert même l'activité est extraordinaire, et les nouvelles bâtisses sortent, pour ainsi dire, de terre continuellement.

LES TARIFS POSTAUX

Le congrès postal universel qui a été récemment tenu à Rome, Italie, a décidé une réduction importante sur le tarif des lettres. Cette réduction sera appliquée à partir du 1er octobre 1907.

A partir de cette date, l'unité de poids sera de 20 grammes au lieu de 15 : d'autre part, alors que l'affranchissement, pour 20 grammes, sera de 25 centimes, les lettres pesant plus ne devront être affranchies qu'à raison de 15 centimes par chaque 20 grammes.

L'Angleterre et les Etats-Unis ont demandé que l'unité de poids, pour ces deux pays, soit fixée à une once, étant donné qu'il serait très difficile pour eux de déterminer un poids équivalant à 20 grammes. Cette demande a été accordée.

Cette clause donnera à l'Angleterre at aux Etats-Unis des tarifs exceptionnellement bas pour l'affranchissement des lettres. Suivant le nouveau tarif, une lettre coûtera cinq cents pour la première once et trois cents pour la seconde, soit huit cents pour deux onces. En d'autres termes, il sera ppssible d'envoyer une lettre pesant six onces pour le prix demandé avant pour une lettre pesant deux onces.

M. H. A. Mackie, B.C.L., avocat au Barreau de la Province de Québec, de Cookshire, P. Q., est entré au bureau de M. Wilfrid Gariépy, avocat de cette ville.

Le jeune d'Amour, accusé du vol d'une lettre chargée contenant deux mille piastres sur un convoi entre Edmonton et Calgary, a été renvoyé à la Cour Supérieure pour subir son procès au prochain terme. M. Wilfrid Gariépy est son défenseur.

Hier après-midi a eu lieu le mariage de M. Howey, rédacteur du *Edmonton Bulletin*, à Mademoiselle Tuttle, soeur du Rev. M. Tuttle, pasteur de l'église Méthodiste de la rue Kinistino.

Mr Frk. Sheehen, de Frampton, Dorchester, Qué., est un nouvel arrivé à Edmonton. Le jeune homme ira choisir quelques bons homesteads et plusieurs de ses amis viendront le retrouver.

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

—Hier, dit tout simplement M. de Machault, le régent et Gonzague *étaient bons amis, et Gonzague a fait* antichambre avec nous pendant plus d'une heure.

—Et vous en concluez ?

—Dieu me garde de conclure ! Seulement, depuis la régence du duc d'Orléans, la chambre ardente ne s'est encore occupée que de chiffres. Elle a lâché son glaive pour prendre l'ardoise et le crayon. Mais voici qu'on lui jette en pâture ce M. de Lagardère. C'est un premier pas. Jusqu'au revoir, monsieur mon ami ; je reviendrai sur les trois heures.

Dans le couloir qui séparait l'antichambre de l'appartement du régent, Gonzague n'eut qu'une seconde pour réfléchir. Il l'employa bien. La rencontre de Machault et de Le Blanc modifia profondément son plan de conduite. Ces messieurs n'avaient rien dit, et cependant, en les quittant qu'un nuage menaçait son étoile.

Peut-être avait-il craint quelque chose de pire. *Le régent lui tendit la main.* Gonzague, au lieu de la porter à ses lèvres, comme faisaient quelques courtisans, la serra dans les siennes et s'assit au chevet du lit sans en avoir obtenu permission. Le régent avait toujours la tête sur l'oreiller et les yeux *demi-clos ; mais Gonzague voyait parfaitement* qu'on l'observait avec attention.

—*Eh bien, Philippe, dit son Altesse* Royale d'un ton d'affectueuse bonhomie, voilà comme tout se découvre.

Gonzague eut le cœur serré, mais il n'y parut point.

—Tu étais malheureux, et nous n'en savions rien ! continua le régent : c'est au moins un manque de confiance.

—C'est un manque de courage, monseigneur, prononça Gonzague à voix basse.

—Je te comprends ; on n'aime pas à montrer à nu les plaies de la famille. La princesse est, on peut le dire, ulcérée.

—Monseigneur doit savoir, interrompit Gonzague, quel est le pouvoir de la calomnie.

Le régent se leva sur le coude et regarda en face le plus vieux de ses amis. Un nuage passa sur son front sillonné de rides précoces.

—J'ai été calomnié, répliqua-t-il, dans mon honneur, dans ma probité, dans mes affections de famille, dans tout ce qui est cher à l'homme ; mais je ne devine pas pourquoi tu me rappelles, *toi, Philippe,* une chose que mes amis tâchent de me faire oublier.

—Monseigneur, répondit Gonzague, dont la tête se pencha sur sa poitrine, je vous prie de vouloir me pardonner. La souffrance est égoïste ; je pensais à moi, non point à Votre Altesse Royale.

—Je te pardonne, Philippe, je te pardonne, à condition que tu me diras tes souffrances.

Gonzague secoua la tête et prononça si bas que le régent put à peine l'entendre :

—Nous sommes habitués, vous et moi, monseigneur, à déverser le ridicule sur les choses du cœur. Je n'ai pas le droit de m'en plaindre, je suis complice : mais il est des sentiments...

—Bien, bien, Philippe ! interrompit le régent ; tu es amoureux de ta femme. c'est une belle et noble créature ! Nous rions de cela quelquefois, c'est vrai quand nous sommes ivres, mais nous rions aussi de Dieu...

—Nous avons tort, Monseigneur, interrompit à son tour Gonzague en altérant sa voix ; Dieu se venge.

—Comme tu prends cela ! As-tu quelque chose à me dire ?

—Beaucoup de choses, monseigneur. Deux meurtres ont été commis à mon pavillon, cette nuit.

—Le chevalier de Lagardère, je parie ! s'écria Philippe d'Orléans, qui se mit d'un bond sur son séant ; tu as eu tort, si tu a fais cela, Philippe, sur ma parole ! tu as confirmé des soupçons...

Il n'avait plus sommeil. Ses sourcils se fronçaient tandis qu'il regardait Gonzague. Celui-ci s'était redressé de toute sa hauteur. Sa belle tête avait une admirable expression de fierté.

—Des soupçons ! répéta-t-il, comme s'il n'eut pu réprimer son premier mouvement de hauteur.

Puis il ajouta d'un accent pénétré :

—Monseigneur a donc eu des soupçons contre moi ?

—Eh bien, oui, répliqua le régent après un court silence, j'ai eu des soupçons. Ta présence les éloigne, car tu as le regard d'un homme loyal. Tâche que tes paroles les dissipent : je t'écoute.

—Monseigneur veut-il me faire la grâce de me dire quels sont les soupçons qu'il a eus ?

—Il en a d'enciens : il en a de nouveaux.

—Les anciens, d'abord, si monseigneur daigne y consentir.

—La veuve de Nevers était riche, tu étais pauvre ; Nevers était notre frère...

—Et je n'aurais pas dû épouser la veuve de Nevers ?

Le régent remit la tête sur le coude et ne répondit point.

—Monseigneur, reprit Gonzague, qui baissa les yeux, je vous l'ai dit : nous avons trop raillé, ces choses du cœur sonnent mal entre nous.

—Que veux-tu dire ? Explique-toi.

—Je veux dire que, s'il est en ma vie une action qui me doive honorer, c'est celle-là. —*Notre bien aimé Nevers* mourut entre mes bras, vous le savez, je vous l'ai dit. Vous savez aussi que j'étais au château de *Caylus* pour fléchir l'aveugle entêtement du vieux marquis, acharné notre Philippe, qui lui avait pris sa fille. La chambre ardente, dont je vais vous parler tout à l'heure, m'a déjà entendu comme témoin ce matin.

—*Ah ! interrompit le régent.* Dis-moi, quel arrêt a rendu la chambre ardente ? Ce Lagardère n'a donc pas été tué chez toi ?

—Si monseigneur m'avait laissé poursuivre...

—Poursuis, poursuis. Je cherche la *vérité, je t'en préviens, rien que la vérité !*

Gonzague s'inclina froidement.

—*Aussi répliqua-t-il,* je parle à Votre Altesse Royale, non plus comme à mon ami, mais comme à mon juge. Lagardère n'a pas été tué chez moi cette nuit ; c'est Lagardère qui a tué cette nuit, chez moi, le financier Albert et le cadet de Gironne.

—*Ah ! fit pour la seconde fois le régent.* Et comment ce Lagardère était-il chez toi ?

—Je crois que madame la princesse pourrait vous le dire, répondit Gonzague.

—Prends garde ! celle-là est une sainte.

—Celle-là déteste son mari, monseigneur ! *prononça Gonzague avec force* ; je n'ai pas foi aux saintes que Votre Altesse Royale canonise.

Il put marquer un point, car le régent sortit au lieu de s'irriter.

—Allons, allons, mon pauvre Philippe, *dit-il*, j'ai peut-être été un peu dur, mais c'est que vois-tu, il y a scandale. Tu es un grand seigneur : les scandales qui tombent de haut front du bruit, *tant de bruit, qu'ils écroulent le trône.* Je sens cela, moi qui m'assied tout près. Reprenons. Tu prétends que ton *mariage avec Aurore de Caylus fut une* bonne action, prouve-le.

—Est-ce une bonne action, répliqua Gonzague avec une chaleur *admirablement jouée, que d'accomplir le dernier vœu d'un mourant ?*

Le régent resta bouche béante à le regarder. *Il y eut entre eux un long* silence.

—Tu n'oserais pas mentir sur ce sujet, murmura enfin Philippe d'Orléans, mentir à moi. Je te crois.

—Monseigneur, repartit Gonzague, vous me traitez de telle sorte, que cette *entrevue sera la dernière* entre nous deux. Les gens de ma maison ne sont point habitués à entendre, même les princes du sang, leur parler comme vous le faites. Que je purge les accusations portées contre moi, et je dirai adieu pour toujours à l'ami de ma jeunesse, *qui m'a repoussé quand j'étais* malheureux. Vous me croyez : c'est bien, cela me suffit.

—Philippe, murmura le régent dont la voix trahissait *une sérieuse émotion*, justifiez-vous seulement, et sur ma parole, vous verrez si je vous aime.

—Alors, fit Gonzague, je suis accusé ?

Comme le duc d'Orléans gardait le silence, il reprit avec cette dignité calme qu'il savait si bien feindre à l'occasion.

Que monseigneur m'interroge, je lui répondrai.

Le régent se recueillit un instant, et dit :

—Vous avez assisté à ce drame sanglant qui eut lieu dans les fossés de Caylus.

—Oui Monseigneur, repartit Gonzague : j'ai défendu votre ami et le mien *au risque de ma vie. C'était mon devoir.*

—C'était votre devoir. Et vous reçûtes son dernier soupir ?

—Avec *ces dernières paroles, oui*, monseigneur.

—Ce qu'il vous demanda, je désire le *savoir.*

—Mon intention n'était pas de le cacher à Votre Altesse Royale. Notre *malheureux ami me dit*, je répète textuellement ses paroles : "Sois l'époux de ma femme, afin d'être le père de ma fille."

La voix de *Gonzague ne trembla* pas, tandis qu'il proférait ce mensonge impie. Le régent était absorbé dans *ses réflexions.* Sur son visage intelligent et pensif, la fatigue restait, mais les traces de l'ivresse s'étaient évanouies.

—Vous avez bien fait de remplir le vœu du mourant, dit-il ; c'était votre devoir. Mais pourquoi taire cette *circonstance pendant vingt années ?*

—J'aime ma femme, répondit le prince sans hésiter : je l'ai dit à monseigneur.

—*Et en quoi cet amour pouvait-il* vous fermer la bouche ?

Gonzague baissa les yeux et parvint à rougir.

—Il eût fallu accuser le père de ma femme, murmura-t-il.

—Ah, fit le régent, l'assassin fut M. le marquis de Caylus ?

Gonzague courba la tête et poussa *un profond soupir.* Philippe d'Orléans fixait sur lui son regard avide et perçant.

—Si l'assassin fut M. le marquis de Caylus, reprit-il que reprochez-vous à Lagardère ?

—Ce qu'on reproche chez nous, en Italie, au brave dont le stylet s'est vendu pour commettre un meurtre.

—M. de Caylus avait acheté l'épée de ce Lagardère ?

—Oui, monseigneur. Mais ce rôle subalterne ne dura qu'un jour. Lagardère l'échangea contre cet autre rôle actif qu'il joue de son chef et obstinément depuis dix-huit années. Lagardère enleva pour son propre compte la fille d'Aurore et les papiers, preuves de sa naissance.

Qu'avez-vous donc prétendu hier devant le tribunal de famille ? interrompit le régent.

—Monseigneur, répliqua Gonzague mettant à dessein de l'amertume dans son sourire, je remercie Dieu qui a permis cet interrogatoire. Je me croyais *au-dessus de ces questions,* et c'était mon malheur. On ne peut terrasser que l'ennemi qui se montre ; on ne peut réduire à néant que l'accusation qui se produit. L'ennemi se montre, l'accusation se produit : tant mieux. Vous m'avez forcé déjà d'allumer le flambeau de la vérité dans ces ténèbres que ma piété conjugale se refusait à éclaircir ; vous allez me forcer maintenant à vous découvrir le beau côté de ma vie, le côté noble, chrétien, modestement dévoué. J'ai rendu le bien pour

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.
CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.
COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird
CHEF DE POLICE : Sergent Evans
CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : M. Davidson.
CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite
MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor
REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett
MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade
SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT ; Hon. Dr P. Roy.
DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver
DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross
COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton
JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott
SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor
SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson
SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison
RÉGISTRATEUR : George Roy
CORONER : Dr Braithwaite
OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M' Bulyea
PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford
PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross
SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay
TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing
MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE L'Hon. A.C. Rutherford
SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks
SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt
ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods
SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J. T. Mutrie
SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt
SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie
SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley
AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley
REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : C. W. Fisher

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

SOCIETE DE COLONISATION D'ALBERTA

OFFICIERS

PRES.-HON. : Hon. J. D. Rolland
PRÉSIDENT : J. H. Picard
VICE-PRÉSIDENT : J. H. Gariépy
SECRÉTAIRE : Wilfrid Gariépy
DIRECTEURS : Dr P. Roy, P. E. Lessard, O. Tessier, F. X. Boileau et D. Thibaudeau

Adresse Postale : Tiroir "A", Edmonton, Alberta, Canada.

Le secrétaire repondra volontiers à toute demande de renseignements sur le pays.

le mal, monseigneur, patiemment, résolûment, et cela pendant près de vingt ans. J'ai vaqué nuit et jour à un travail silencieux pour lequel j'ai risqué bien souvent mon existence ; j'ai prodigué ma fortune immense ; j'ai fait taire la voix entrainante de mon ambition ; j'ai donné ce qui me restait de force et de jeunesse, j'ai donné une part de mon sang...

Le régent fit un geste d'impatience. Gonzague reprit :

--Vous trouvez que je me vante, n'est-ce pas ? Écoutez donc mon histoire, monseigneur, vous qui fûtes mon ami, mon frère, comme vous fûtes l'ami et le frère de Nevers, écoutez-moi attentivement, impartialement. Je vous choisis pour arbitre, non pas entre madame la princesse et moi, Dieu m'en garde, contre elle, je ne veux point gagner de procès, non point entre moi et cet aventurier de Lagardère : je m'estime trop haut pour me mettre avec lui dans la même balance, mais, entre nous deux, monseigneur, entre les deux suivants des trois Philippe, entre vous, duc d'Orléans, régent de France, ayant en main le pouvoir quasi royal pour venger le père, pour protéger l'enfant, et moi, Philippe de Gonzague, simple gentilhomme, n'ayant pour cette double et sainte mission que mon cœur et mon épée, je vous prends pour arbitre, et, quand j'aurai achevé, je vous demanderai, Philippe d'Orléans, si c'est à vous ou à Philippe de Gonzague que Philippe de Nevers applaudit et sourit là-haut aux pieds de Dieu !

II

PLAIDOIRIE.

La botte était hardie, le coup bien asséné ; il porta. Le régent de France baissa les yeux sous le regard sévère de Gonzague. Celui-ci, rompu aux luttes de la parole avait préparé d'avance son effet. Le récit qu'il allait faire n'était point une improvisation.

—Oseriez-vous dire, murmura le régent, que j'ai manqué aux devoirs de l'amitié ?

—Non, monseigneur, repartit Gonzague ; forcé que je suis de me défendre, je vais mettre seulement ma conduite en regard de la vôtre. Nous sommes seuls. Votre Altesse Royale n'aura point à rougir.

Philippe d'Orléans était remis de son trouble.

—Nous nous connaissons dès longtemps, prince, dit-il ; vous allez très-loin, prenez garde.

—Vous vengeriez-vous, demanda Gonzague, qui le regarda en face, de l'affection que j'ai prouvé à notre frère après sa mort ?

—Si l'on vous a fait tort, répliqua le régent, vous aurez justice : parlez.

Gonzague avait espéré plus de colère. Le calme du duc d'Orléans lui fit perdre un mouvement oratoire sur lequel il avait beaucoup compté.

—A mon ami, reprit-il pourtant, au Philippe d'Orléans qui m'aimait hier et que je chérissais, j'aurais conté mon histoire en d'autres termes : au point où nous en sommes, Votre Altesse Royale et moi, c'est un résumé succinct et clair qu'il faut. La première chose que je dois vous dire, c'est que ce Lagardère est non-seulement un spadassin de la plus dangereuse espèce, une manière de héros parmi ses pareils mais encore un homme intelligent et rusé, capable de poursuivre une pensée d'ambition pendant des années, et ne reculant devant aucun effort pour arriver à son but. Je ne puis croire qu'il ait eu dès l'abord l'idée d'épouser l'héritière de Nevers. Pour cela, quand il passa la frontière, il lui fallait encore attendre quinze ou seize ans : c'est trop. Son premier plan fut, sans aucun doute, de se faire payer quelque énorme rançon ; il savait que Nevers et Caylus étaient riches. Moi qui l'ai poursuivi sans relâche depuis la nuit du crime, je sais chacune de ses actions : il avait fondé tout simplement sur la possession de l'enfant l'espoir d'une grande fortune. Ce sont mes efforts mêmes qui l'ont porté à changer de batteries. Il dut comprendre bien vite, à la manière dont je menais la chasse contre lui, que toute transaction déloyale était impossible. Je passai la frontière peu de temps après lui et je l'atteignis aux environs de la petite ville de Vénasque, en Navarre. Malgré la supériorité de notre nombre, il parvint à s'échapper, et, prenant un nom d'emprunt, il s'enfonça dans l'intérieur de l'Espagne. Je ne vous dirai point en détail les rencontres que nous eûmes ensemble. Sa force, son courage, son adresse tiennent véritablement du prodige. Outre la blessure qu'il me fit dans les fossés de Caylus, tandis que je défendais notre malheureux ami...

Ici, Gonzague ôta son gant et montra la marque de l'épée de Lagardère.

--Outre cette blessure, continua-t-il, je porte en plus d'un endroit la trace de sa main. Il n'y a pas de maitre en fait d'armes qui puisse lui tenir tête. J'avais à ma solde une véritable armée car mon dessein était de le prendre vivant, afin de constater par lui l'identité de ma jeune et chère pupille. Mon armée était composée des plus renommés prévôts de l'Europe : le capitaine Lorrain, Joël de Jugan, Staupitz, Pinto, El Matador, Saldagne et Faënza ; ils sont tous morts...

Le régent fit un mouvement.

– Ils sont tous morts, répéta Gonzague, morts de sa main.

—Vous savez que lui aussi, murmura Philippe d'Orléans, que lui aussi prétend avoir reçu mission de protéger l'enfant de Nevers et de venger notre malheureux ami ?

=Je sais, puisque je l'ai dit, que c'est un imposteur audacieux et habile. J'espère que le duc d'Orléans, de sang-froid, ayant à choisir entre deux affirmations considèrera les titres de chacun.

Ainsi ferai-je, prononça lentement le régent. Continuez.

—Des années se passèrent, poursuivit Gonzague, et remarquez que ce Lagardère n'essaya jamais de faire parvenir à la veuve de Nevers ni une lettre ni un message. Faënza, qui était un homme adroit et que j'avais envoyé à Madrid pour surveiller le ravisseur, revint et me fit un rapport bizarre sur lequel j'appelle spécialement l'attention de Votre Altesse Royale. Lagardère, qui à Madrid s'appelait don Luiz, avait troqué sa captive contre une jeune fille que lui avaient cédée à prix d'argent des gitanos de Léon. Lagardère avait peur de moi ; il me sentait sur sa piste et voulait me donner le change. La gitanita fut élevée chez lui à dater de ce moment, tandis que la véritable héritière de Nevers, enlevée par les bohémiens, vivait avec eux sous la tente. Je doutai. Ce fut la cause de mon premier voyage à Madrid. Je m'abouchai avec les gitanos dans les gorges du mont Baladron, et j'acquis la certitude que Faënza ne m'avait pas trompé. Je vis la jeune fille, dont les souvenirs étaient en ce temps-là tous frais. Toutes nos mesures furent prises pour nous emparer d'elle et la ramener en France. Elle était bien joyeuse à l'idée de revoir sa mère. Le soir fixé pour l'enlèvement, mes gens et moi, nous soupâmes sous la tente du chef, afin de ne point inspirer de défiance. On nous avait trahis. Ces mécréants possèdent d'étranges secrets : au milieu du souper, notre vue se troubla, le sommeil nous saisit ; quand nous nous éveillâmes le lendemain matin, nous étions couchés sur l'herbe, dans la gorge du Baladron : il n'y avait plus autour de nous ni tentes ni campement ; les feux consumés s'éteigaient sous la cendre : les gitanos de Léon avaient disparu.

Dans ce récit, Gonzague s'arrangeait de manière à cotoyer toujours la vérité, en ce sens que les dates, les lieux de scène et les personnages étaient exactement indiqués. Son mensonge avait ainsi la vérité pour cadre. De telle sorte que si on interrogeait Lagardère ou Aurore, leurs réponses ne pussent manquer de se rapporter par quelque point à sa version. Tous deux, Lagardère et Aurore, étaient, à son dire, des imposteurs ; donc, ils avaient intérêt à dénaturer les faits.

Le régent écoutait toujours, attentif et froid.

—Ce fut une belle occasion manquée, monseigneur, reprit Gonzague avec ce pur accent de sincérité qui le faisait si éloquent. Si nous avions réussi, que de larmes évitées dans le passé, que de malheurs conjurés dans le présent. Je ne parle pas de l'avenir, qui est à Dieu. Je revins à Madrid. Nulle traces des bohémiens : Lagardère était parti pour un voyage ; la gitanita qu'il avait mise à la place de mademoiselle de Nevers était élevée au couvent de l'Incarnation. Monseigneur, votre volonté est de ne point faire paraitre les impressions que vous cause mon récit. Vous vous défiez de cette facilité de parole qu'autrefois vous aimiez, Je tâche d'etre simple et bref. Néanmoins je ne puis me défendre de m'interrompre pour vous dire que vous défiances et même vos préventions n'y feront rien. La vérité est plus forte que cela. Du moment que vous avez consenti à m'écouter, la chose est jugée : j'ai amplement, j'ai surabondamment de quoi vous convaincre. Avant de poursuivre la série des faits, je dois placer ici une observation qui a son importance. Au début, Lagardère fit une substitution d'enfant pour tromper mes poursuites: cela est évident. En ce temps, il avait l'intention de reprendre l'héritière de Nevers à un moment donné, pour s'en servir selon l'intérêt de son ambition. Mais ses vues changèrent. Monseigneur comprendra ce revirement d'un seul mot : il devint amoureux de la gitanita. Dès lors, la véritable Nevers fut condamnée. Il ne s'agissait plus d'obtenir rançon : l'horizon s'élargissait : l'aventurier hardi fit ce rêve d'asseoir sa maitresse sur le fauteuil ducal et d'être ainsi l'époux de l'héritière de Nevers.

Le régent s'agita sous sa couverture, et son visage exprima une sorte de malaise. La plausibilité d'un fait varie suivant les mœurs et le caractère de l'auditeur. Philippe d'Orléans n'avait peut-être pas donné grande foi à ce romanesque dévouement de Gonzague, à ces travaux d'Hercule entrepris pour accomplir la parole donnée à un mourant : mais ce calcul de Lagardère lui sautait aux yeux, comme on dit vulgairement, et l'éblouissait tout à coup. L'entourage du régent et sa propre nature répugnaient aux conceptions tragiques : mais la comédie d'intrigue s'assimilait à lui tout naturellement. Il fut frappé, frappé au point de ne pas voir avec quelle adresse Gonzague avait jeté les prémisses de cette hypothétique argument, frappé au point de ne pas se dire que l'échange opéré entre les deux enfants rentrait dans ces faits romanesques qu'il n'avait pas admis.

L'histoire entière se teignit tout à coup pour lui d'une nuance de réalité. Ce rveé de l'aventurier Lagardère était si logiquement indiqué par la situation qu'il fit rayonner sa probabilité sur tout le reste. Gonzague remarqua parfaitement l'effet produit. Il était trop adroit pour s'en prévaloir sur-le-champ. Depuis une demi-heure, il avait cette conviction que le régent savait minute par minute tout ce qui s'était passé depuis deux jours. Il tournait ses batteries en conséquence.

Philippe d'Orléans avait la réputation d'entretenir une police qui n'était point sous les ordres de M. de Machault ; et Gonzague avait souvent en l'idée que, dans les rangs mêmes de son bataillon sacré, une ou plusieurs mouches pouvaient bien se trouver. Le mot "mouche" était particulièrement à la mode sous la régence. Le genre masculin et la désinence argotique que notre époque a donnée à ce mot sont banni du vocabulaire des honnêtes gens.

Gonzague savait au pis : ce n'était que prudence. Il jouait son jeu comme si le régent eût vu toutes ses cartes.

(A continuer)

Le colonel. — Soldat, je dis que vous étiez ivre... Si vous aviez été dans votre état normal vous eussiez vu que vous étiez ivre...

Le soldat. — Mon...

Le colonel. — Taisez-vous quand vous parlez à un officier.

Petites Annonces

ACCORDEUR DE PIANOS. M. G C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les pianos de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

Bucherons demandés — Plusieurs bons bucherons demandés pour une équipe d'arpenteurs. Bon gages. S'adresser à A. Michaud — Arpenteur Fédéral. Au dessus du magasin J. B. Mercer.

NOTES LOCALES

L'hôtel "Castle," situé au coin de la Deuxième rue et de l'avenue Athabasca, est presque complété et on espère pouvoir en ouvrir les portes au public dans les premiers jours de juillet. Ce *nouvel hôtel est le plus vaste de la ville et a coûté, jusqu'à présent*, la jolie somme de $70,000.

Un joli mariage a été célébré jeudi dernier à Strathcona, alors que M. A. C. Fraser, gérant de la Banque des Marchads à Edmonton, épousa mademoiselle Mabel McLean. La cérémonie eut lieu chez le père de la mariée, M. A. J. McLean.

M. et Mme Fraser sont partis le même jour pour un voyage à la côte du Pacifique où ils passeront leur lune de miel.

Les *contrats pour la construction* de deux nouveaux hôtels ont été donnés. Le premier à MM. Johnston & Warren, pour l'hôtel Union, et le deuxiène à Cannell & Spencer Co., pour l'hôtel King Edward.

Le premier camp annuel du régiment de cavalerie, "Canadian Mounted Rifles," est commencé depuis lundi matin. Nos pious-pious sont sous les armes pour d'ici au 30 du courant.

On a jeté le camp sur le terrain Groat, à l'ouest de la ville, au bas de la côte.

Il y a trois escadrons : celui d'Edmonton "A", celui de Strathcona "B" et celui du Fort Saskatchewan "C". Le colonel McDonald, de Winnipeg, est l'officier en charge.

Une troupe d'opéra, composée de jeunes enfants, commencera lundi une série de représentations au théâtre Thistle. Si on en croit les rapports que font les journaux des villes où cette troupe est passée, tous ces enfants sont de vrais petits artistes et les pièces qu'ils jouent sont rendues merveilleusement bien, si on considère le bas âge des acteurs.

Edmonton a eu son cirque lundi Malgré la température désagréable qu'il faisait les tentes étaient bondées de spectateurs aux deux représentations, après-midi et soir.

Nous avons eu, à nos bureaux, la visite de M. Théo. Morand, un canadien venu du Montana pour voir le pays. M. Morand est enthousiasmé et a décidé de retourner immédiatement chez lui, à Kalespell, Montana, pour régler ses affaires et revenir s'établir ici.

Dimanche dernier était la Fête-Dieu. Pour cette circonstance l'église St-Joachim avait été décoree de pavillons et oriflammes et les fidèles étaient venus en plus grand nombre qu'à l'ordinaire. Comme la température était idéale, la procession eut lieu en plein air et tous les fidèles firent escorte au Très-Saint Sacrement. On avait arrangé deux magnifiques reposoirs, un au couvent et un autre à l'hôpital de la miséricorde.

Après la *procession* un *Te Deum* fut chanté à l'Eglise.

M. et Mme C. Bourgeois, de St. Albert, sont partis ces jours derniers pour la province de Québec avec leur fille, Mlle Rose, et leurs deux fils.

NAISSANCES—L'épouse de M. Jos. Lessard, une fille, qui a reçu au baptême le nom de Gertrude. Parrain et marraine M. J. Lapointe, Mlle Anna Pomerleau.

DUTEAU—L'épouse de M. J. A. Duteau, un fils.

M. le Dr. Genest, de Sherbrooke, Québec, est à Edmonton depuis quelques jours. M. le docteur trouve notre pays bien beau, si beau qu'il y restera peut-être...

Mme K. Reid est partie ces jours derniers avec ses deux petites filles, pour New Carlisle, Québec, où elle passera l'été.

Monsieur Leclerc, de Montréal, est à Edmonton, au St. James.

M. J. H. Picard. *marchand*, a été retenu à sa chambre pendant quelques jours la semaine dernière, par une attaque de grippe. Il nous fait plaisir d'apprendre qu'il est maintenant tout à fait rétabli et qu'il peut de nouveau vaquer à ses affaires.

Mesdemoiselles Blanche Morin, de Trois-Rivières, Québec, et M.-Louise Prince, fille de M. Ben. Prince, ex député de Battleford, Sask., sont en promenade à Edmonton, les hôtes de Mme Lachambre.

Le temps de l'exposition approche. Pendant les quelques jours que durera l'exposition Edmonton sera en fête. Pour donner à leurs employés l'occasion de se *récréer, comme* le reste des citoyens, les marchands détailleurs de la ville fermeront leurs établissements dans l'après-midi de ces quatre jours les 2, 3, 4 et 5 juillet.

Au sujet de l'observance du bon ordre sur les terrains de l'exposition, le *Journal* pose une question intéressante et très à propos : Permettra-t-on aux "gamblers" d'y remplir leurs goussets aux dépens des badauds ! Il faut espérer que non, et que les roues de fortune et autres machines du genre seront bannies du terrain.

Marché d'Edmonton

FOIN,	$12. à $15.
MIL,	$15.00
AVOINE	26 à 27cts.
PAILLE	$4. la ton.
ORGE	25cts.
PATATES	40 à 50cts.
OEUFS	15 à 20cts.
BEURRE	17 à 25cts.
BŒUF	$3\frac{3}{4}$cts.
PORC	$6\frac{1}{2}$cts.
VEAU	$5\frac{1}{2}$cts.
MOUTON	6cts.
DINDES	18cts.